

Le journal de la vie locale, culturelle et associative de Crêts en Belledonne

# L'écho des Crêts

*Juin 2026*

---

## **VOTRE CONSEIL MUNICIPAL**

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE & AU SERVICE DES CITOYENS

## **ENVIRONNEMENT**

PRÉSERVONS LES AMPHIBIENS

## **ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

RETOUR DU MARCHÉ DE PRODUCTEURS HEBDOMADAIRE

## **TRAVAUX**

CLAP DE FIN POUR LES TRAVAUX DE LA GRAND RUE

---

**#31**

AGENDA ..... 4



INFOS MUNICIPALES ..... 5-9



ACTION SOCIALE ..... 10-11



ENVIRONNEMENT ..... 12-14



VIE SCOLAIRE ..... 15-17



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ..... 16-20



SPORT ..... 21-23



VIE LOCALE ..... 24-35



INFOS MUNICIPALES ..... 36-42



RÉPERTOIRE ..... 43



N° ISSN : 1289 - 0170 - BULLETIN MUNICIPAL  
 Rédacteur en chef : Pascal Veiland  
 Directeur de la publication : Youcef Tabet  
 Maquette et mise en page : Ré&mi - reetmi.fr  
 Impression : Imprimerie Notre Dame 38 Montbonnot  
 Photos : DR, unsplash.com, pixabay.com, freepik.fr  
 Mail : lechodescrets@gmail.com

## NAISSANCES

27/12/2025	JOURDAN CARTIER Ezio, Roger, Philippe
12/01/2026	CASSETTARI Jules, Thierry, Philippe
14/01/2026	DEKEGELAIRE Dune
26/01/2026	BÉRARD Jonan, Émile
05/03/2026	CROATTO Nino, Frédéric, Marc
06/03/2026	ZAPPIA Marie, Lily
14/03/2026	BELLIN Malo, Florian, Patrice
08/04/2026	ABIO CAMINAZ DIT CAMINAZ Thalía, Georgia

## DÉCÉS

08/02/2026	BURCKHARD Doris, Elisabeth ép. PELLOUX
10/02/2026	CARTAL Pierrette, Valentine, Marie ép. ALY
18/02/2026	NEGMARI Akil
07/03/2026	HUGON Jeannine, Huguette, Françoise ép. BELLIN
11/03/2026	BELLIN André, Joseph, René
30/03/2026	BABOUD Roland, Jean-Claude
02/04/2026	VANVERT Bernard



CRÊTS EN BELLEDONNE

[WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR](http://WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR)

POUR NOUS SUIVRE  
 SUR LES RESEAUX :



Mairieceb



@ceb\_communication

Associations, entreprises, ... Vous souhaitez proposer un article dans L'écho des Crêts une seule adresse pour nous envoyer votre proposition de texte et vos éléments graphiques (photo, logo etc..) :

[lechodescrets@gmail.com](mailto:lechodescrets@gmail.com)



EDITO

*Depuis 2020, vous m'avez accordé votre confiance pour conduire notre commune dans une période marquée par de nombreux défis.*

*Avec la précédente équipe municipale, nous avons œuvré sans relâche pour faire de Crêts en Belledonne une commune plus dynamique, plus solidaire et mieux adaptée aux besoins de chacun. Ces six années ont été riches en réalisations.*

*Qu'il s'agisse de la rénovation de bâtiments communaux, du développement de nos équipements ou du soutien à l'ensemble des acteurs de la vie locale, chacune de nos actions a été guidée par une volonté : être présents à vos côtés pour être utiles au quotidien.*

*Mais nous le savons — et moi le premier — beaucoup reste encore à faire. Notre territoire évolue, les attentes changent et nous, élus, devons continuer à nous adapter à ces évolutions et à ces nouveaux besoins.*

*C'est dans cet esprit qu'accompagné de toute l'équipe municipale, je souhaite poursuivre cet engagement responsable.*

*Avec une équipe renouvelée et représentative de la diversité de notre commune, nous portons un projet à la fois ambitieux et réaliste pour les années à venir.*

*Nos priorités sont claires : préserver la qualité de vie locale, accompagner nos aînés, soutenir nos écoles et notre jeunesse, maintenir un équilibre entre développement et environnement, et affirmer pleinement notre place au sein du canton, du Grésivaudan et de ses instances.*

*Je suis convaincu que c'est avec vous — habitants engagés et acteurs de notre territoire — que nous continuerons à faire avancer notre commune, dans un esprit de respect, de solidarité et de confiance.*

*Bien fidèlement et avec dévouement.*



Youcef Tabet  
 Maire



## JUIN

**SAMEDI 06**

**INITIATION À LA PORCELAINES**  
La Fabric en Belledonne

**MARDI 09**

**ATELIER MAROQUINERIE**  
La Fabric en Belledonne

**MARDI 16****VISITES GUIDÉES\***

Patrimoine industriel  
L'ancien site de Champ Sappey  
*Au Travers du Temps*

**SAMEDI 20****FÊTE DE LA MUSIQUE**

Belvédère Le bassin du Flumet  
(repli à la pléiade à Allevard en cas de mauvais temps)  
*Organisée par Crêts en Belledonne, Allevard événements et Crêts en fête*

**SAMEDI 27****CINÉTOILES**

22h  
Projection du film « Retour vers le futur »  
Villa Mon Exil (repli salle des fêtes si mauvais temps)  
*Proposé par Le Grésivaudan, organisée par Crêts en fête et Crêts en Belledonne*

## JUILLET

**VENDREDI 03****KARAOKÉ**

20h  
Café juste en face – place de la Mairie  
Proposé par Crêts en Belledonne

**MARDI 07****VISITES GUIDÉES\***

Le bourg et l'église de Saint Pierre d'Allevard  
*Au Travers du Temps*

**SAMEDI 11**

**ATELIER FLOCAGE SUR TOTE BAG**  
La Fabric en Belledonne

**MARDI 14****FÊTE NATIONALE**

Vide-greniers, feu d'artifice et bal  
Belvédère Le bassin du Flumet  
*Coorganisée par Crêts en Belledonne, Allevard-les-Bains et l'amicale des pompiers d'Allevard*

**MARDI 14****SPECTACLE LES FRANGINES DUGUIDON**

Belvédère Le bassin du Flumet  
Proposé dans le cadre des festivités du 14 juillet, Crêts en Belledonne et Allevard-les-Bains

**SAMEDI 11 JUILLET**

**CONCERT DE L'HARMONIE D'ALLEVARD**  
18h  
Place de la mairie

**VENDREDI 24 JUILLET****RÉCITAL CLASSIQUE**

18h30  
Splendid Hôtel - Allevard

## AOÛT

**MARDI 04****VISITES GUIDÉES\***

Le bassin du Flume  
Histoire et actualité  
*Au Travers du Temps*

**SAMEDI 08****NUIT DES ÉTOILES**

A partir de 21h  
Complexe sportif Crêts en Belledonne (annulation si mauvais temps)  
Proposée par le FPT La Rochette

**DIMANCHE 16****MESSE AU CRÊT DU POULET**

horaire sur <https://cleophas.org>

**MARDI 25****VISITES GUIDÉES\***

Le Prieuré Clunisien - Eglise Saint Pierre: 1000 ans d'histoire  
*Au Travers du Temps*

## SEPTEMBRE

**VENDREDI 04****SOIRÉE ANNÉES 80-90**

20h  
Place de la mairie (repli salle des fêtes si mauvais temps)

**SAMEDI 05****FORUM DES ASSOCIATIONS**

Complexe sportif de Crêts en Belledonne (repli boulodrome et gymnase si mauvais temps)

**DIMANCHE 06****VIDE-GRENIER**

sur l'aire du lac de Morêtél.  
Un espace de restauration sera à votre disposition  
Voir flyers diffusés dans les commerces locaux, sur les panneaux d'affichage ou <https://www.cretsenbelledonne.fr>  
Renseignements et possibilité de pré-inscription au 06 74 75 72 01

**LUNDI 07****SORTIE AUX CARRIÈRES DE LUMIÈRES DANS LES BAUX DE PROVENCE**

Le thème de cette année est : PICASSO et FRIDA KAHLO.  
Marie CHAPUIS : 06 82 08 08 33.  
Inscriptions dans la limite des places disponibles.  
Avec l'association Au Jardin des Couleurs

**SAMEDI 12****REPAS FESTIF**

Halle de Morêtél-de-Mailles  
Organisé par Crêts en fête

**MARDI 15****RENCONTRE ÉLUS – HABITANTS**

18h  
Halle de Morêtél-de-Mailles

## OCTOBRE

**DIMANCHE 11****LE LAC EN ROSE**

(dans le cadre d'octobre rose)  
Belvédère du Bassin du Flumet (repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps)  
Proposé par Crêts en Belledonne

**MARCHÉ DE PRODUCTEURS**

**Tous les JEUDIS DE 16H À 19H**  
(jusqu'au passage à l'heure d'hiver)

Aire du lac de Morêtél-de-Mailles

**VISITES GUIDÉES\***

Départ 14h  
place de mairie.  
Pas de difficulté.  
Chaussures de marche  
Durée: 2 h env. - Participation libre.

**P.L.U**

**La première réunion publique dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'urbanisme de Crêts en Belledonne a été organisée le 30 avril 2026.**

Lors de cette première réunion, l'équipe municipale et le cabinet Altereo ont présenté :

- Les grandes étapes de la procédure et le calendrier prévisionnel ;
- Les principaux enseignements du diagnostic territorial : dynamiques démographiques, cadre de vie, enjeux environnementaux, besoins en logements et activités ;
- Les prochaines étapes de concertation prévues tout au long de l'élaboration du PLU.

Cette réunion a permis aux habitants de prendre connaissance des enjeux de la procédure et de poser leurs questions.



**Deux autres réunions seront organisées au cours de la procédure :**

- Une seconde réunion qui présentera les grandes orientations du projet de PLU pour les années à venir et les principaux objectifs chiffrés notamment en termes d'accueil de population et de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Selon le planning prévisionnel, cette réunion devrait être organisée courant du second semestre 2026.
- Une dernière réunion qui présentera le projet de PLU et sa traduction réglementaire (zonage, principales règles du PLU et secteurs de projet). Selon le planning prévisionnel, cette réunion devrait être organisée d'ici la fin du premier semestre 2027.

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026**

Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 a été présenté au Conseil municipal. Ce document, qui fixe les grandes orientations financières et les principaux projets de la commune pour l'année à venir, est consultable par tous les habitants.

Vous pouvez le retrouver sur le site internet de la mairie ainsi qu'en version papier à l'accueil de la mairie, aux horaires habituels d'ouverture.



**Notre commune renouvelle son label APiCité, pour une durée de 3 ans.**

Nous conservons notre note de 2 abeilles, correspondant à une « Démarche exemplaire ». Cette distinction récompense notre engagement en faveur de la préservation des abeilles et de la biodiversité. Porté par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), ce label évalue les collectivités sur leurs actions en faveur de l'environnement et leurs pratiques durables :

1. Le développement durable (gestion des espaces verts, zéro produit phytosanitaire).
2. La biodiversité (plantes mellifères, diversité végétale, prairies fleuries).
3. L'apiculture (formation apicole, ruchers, lutte contre le frelon asiatique).
4. La sensibilisation (pédagogie, repas bio en milieu scolaire).

**Notre commune place la biodiversité au cœur de ses projets grâce à des actions concrètes, comme la plantation de plantes mellifères dans nos massifs, afin de fournir nectar et pollen à nos pollinisateurs. Nous assurons la protection de nos abeilles en luttant contre les frelons asiatiques par l'installation de pièges. La ruche pédagogique près de l'école est de nouveau habitée par un essaim, les enfants et les plus grands vont pouvoir de nouveau admirer l'activité des abeilles. Affaire à suivre...**



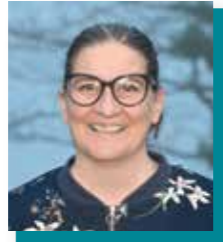
Youcef Tabet  
Maire de Crêts en Belledonne

**VOTRE CONSEIL MUNICIPAL, UNE ÉQUIPE ENGAGÉE ET AU SERVICE DES CITOYENS.**

*"Faire mieux, innover, pour un seul objectif : la satisfaction citoyenne."*



Jérôme LARDIERE  
1<sup>er</sup> Adjoint délégué aux finances et aux assurances, conseiller communautaire



Laurie MENGUY  
2<sup>ème</sup> Adjointe déléguée à la vie associative, culture, loisirs et patrimoine conseillère communautaire



Pierre LAMBERT  
3<sup>ème</sup> Adjoint délégué aux espaces ruraux



Cindy BARRALON  
4<sup>ème</sup> Adjointe déléguée au transport et mobilité, à l'environnement, au patrimoine, aux marchés locaux



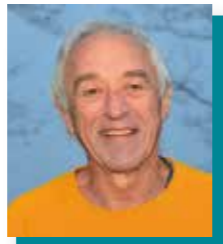
Laurent BRUNET-MANQUAT  
5<sup>ème</sup> Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, au commerce, à l'artisanat et à l'industrie



Sylvie MARTAIN  
6<sup>ème</sup> Adjointe déléguée à l'action sociale et aux solidarités



Pascal VEILAND  
7<sup>ème</sup> Adjoint délégué à la communication



Pierre BACHELOT  
Conseiller délégué affaires scolaires et périscolaires



Géraldine VEYRET  
Conseillère déléguée enfance et jeunesse



Hugues DALBON-GOULAZ  
Conseiller délégué travaux et voiries

**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :**



Coline CHELLOUG



Damien BERTONI



Aurélie COINDET



Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI



Alexandre CONTADINI



Olivier CUGNOLIO



Delphine MARTIN



Louise ROBERT



Maxime GIVAUDAN



Jacqueline ZAPPIA



Karine BELLOT PATUREL-BALSAS



Frédéric LAVAL



Stéphanie BERNARD



Bruno FRAISSE



Anne-Marie DURAND



Jean-Virgile CORNU



Agathe LARDIERE  
Suppléante



Julien SAO PEDRO  
Suppléant

**COMMISSIONS MUNICIPALES**

Pour une meilleure gestion des sujets à traiter, le conseil municipal est organisé selon des commissions permanentes, qui travaillent en lien les unes avec les autres :

**AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE**

**Représentants**

Pierre BACHELOT,  
Géraldine VEYRET  
Delphine MARTIN  
Laurie MENGUY  
Karine BELLOT PATUREL  
Jacqueline ZAPPIA  
Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI

**Domaines de compétence**

Écoles  
Cantines  
Périscolaire  
Centres de loisirs sans hébergement  
Comité de prévention

**COMMUNICATION ET INFORMATION MUNICIPALES**

**Représentants**

Pascal VEILAND  
Louise ROBERT  
Frédéric LAVAL  
Cindy BARRALON  
Karine BELLOT PATUREL  
Laurie MENGUY

**Domaines de compétence**

Journal communal  
Site internet  
Réseaux sociaux  
Grésivaudan-actus

**ESPACES RURAUX**

**Représentants**

Pierre LAMBERT  
Jérôme LARDIERE  
Alexandre CONTADINI  
Pierre BACHELOT  
Aurélie COINDET  
Frédéric LAVAL  
Bruno FRAISSE

**Domaines de compétence**

Relation avec le monde agricole et sylvicole  
Gestion des sentiers de randonnée

**RESSOURCES HUMAINES**

**Représentants**

Jérôme LARDIERE  
Pierre BACHELOT  
Laurie MENGUY  
Jacqueline ZAPPIA  
Coline CHELLOUG

**Domaines de compétence**

Promotions  
Avancement  
Politique générale de gestion des postes budgétaires

**VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE, CULTURE, LOISIRS ET PATRIMOINE**

**Représentants**

Laurie MENGUY  
Delphine MARTIN  
Olivier CUGNOLIO  
Aurélie COINDET  
Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI  
Jean-Virgile CORNU  
Jacqueline ZAPPIA  
Pierre BACHELOT  
Pascal VEILAND

**Domaines de compétence**

Relation avec les associations  
Planning d'utilisation des infrastructures  
Médiathèque,  
Animations municipales  
Patrimoine

**URBANISME, FONCIER, SOUTIEN AUX ACTEURS ECONOMIQUES**

**Représentants**

Laurent BRUNET-MANQUAT  
Pierre LAMBERT  
Jérôme LARDIERE  
Louise ROBERT  
Maxime GIVAUDAN  
Frédéric LAVAL

**Domaines de compétence**

Autorisations de travaux  
Permis de construire  
Soutien aux acteurs économiques  
PLU

**FINANCES ET BUDGET**

**Représentants**

Jérôme LARDIERE, Pierre LAMBERT,  
Jacqueline ZAPPIA, Cindy BARRALON  
Laurie MENGUY, Coline CHELLOUG  
Bruno FRAISSE

Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI  
Pierre BACHELOT  
Hugues DALBON-GOULAZ  
Géraldine VEYRET

Laurent BRUNET-MANQUAT  
Pascal VEILAND, Sylvie MARTAIN

**Domaines de compétence**

Fonctionnement et investissement

**SECURITE, PROTOCOLE, COMMEMORATIONS**

**Titulaires**

Damien BERTONI  
Pascal VEILAND

**ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ**

**Représentants**

Sylvie MARTAIN  
Anne-Marie DURAND  
Géraldine VEYRET  
Pierre BACHELOT  
Karine BELLOT PATUREL  
Jacqueline ZAPPIA  
Pascal VEILAND  
Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI

**Domaines de compétence**

Associations à caractère social,  
Relation action sociale,  
Attribution des logements,  
Personnes âgées

**ENVIRONNEMENT, MOBILITES ET PATRIMOINE**

**Représentants**

Cindy BARRALON  
Frédéric LAVAL  
Delphine MARTIN  
Stéphanie BERNARD

**Domaines de compétence**

Espaces verts  
ENS Marais de Sailles  
Mobilités  
Patrimoine  
Marchés

**RÉSEAUX, VOIRIE, BÂTIMENTS**

**Représentants**

Hugues DALBON-GOULAZ  
Pierre LAMBERT  
Jérôme LARDIERE  
Maxime GIVAUDAN  
Frédéric LAVAL  
Bruno FRAISSE

**Domaines de compétence**

Routes  
Assainissement pluvial  
Bâtiments communaux

**APPEL D'OFFRES**

**Titulaires**

Maxime GIVAUDAN  
Bruno FRAISSE  
Jérôme LARDIERE  
Pierre LAMBERT  
Hugues DALBON-GOULAZ

**Suppléants**

Jacqueline ZAPPIA  
Laurie MENGUY  
Pierre BACHELOT  
Coline CHELLOUG  
Cindy BARRALON



## HENRI BAILE RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Seul candidat déclaré, Henri Baile a été réélu Président de la communauté de communes Le Grésivaudan. Dans son discours de candidature, il n'a pas manqué de faire un clin d'œil au passé en saluant ses prédécesseurs François Brottes et Francis Gimbert. Il a également remercié les 74 conseillers communautaires et l'exécutif qui ont oeuvré à ses côtés sur le mandat précédent et qui ont permis de porter une intercommunalité de projets et de faire vivre l'idée que **« ce sont bien les communes qui font l'intercommunalité et pas l'inverse »**.



Mardi 7 avril avait lieu le conseil d'installation du conseil communautaire. L'ensemble des élus communautaires du territoire ont élu le Président de la communauté de communes et les membres du Bureau communautaire

Pour la suite et cette nouvelle mandature, « je n'arrive pas devant vous les mains dans les poches, je ne veux pas feindre d'ignorer le contexte dans lequel s'ouvre ce mandat et qui nous oblige ». Plusieurs points le préoccupent : le contexte économique et les contraintes qui pèsent sur les collectivités, l'aménagement du territoire et la nécessaire répartition des fonctions du foncier, le vieillissement de la population du Grésivaudan qui doit conduire à des solutions créatives en termes de soins et d'accompagnement, la prise en compte de la montagne dans les dimensions de ses aménités pour plus de transversalité et bien évidemment, l'accélération de la révolution climatique à laquelle s'ajoute une révolution démographique, numérique et sociétale. « Pour appréhender tout cela, c'est bien l'intercommunalité, c'est-à-dire le faire ensemble qui va nous permettre de proposer des solutions » a-t-il ajouté en conclusion de son discours.

## UNE GOUVERNANCE À L'IMAGE DU TERRITOIRE

C'est une gouvernance paritaire (7 vice-présidentes, 8 vice-présidents et 3 conseillers délégués), qui respecte la représentation politiques des communes, leur taille ainsi que leur situation géographique entre plaine et montagne, entre Belledonne et Chartreuse, que le Président Baile a proposé et qui a été élue.

- Pour la vice-présidence à **l'attractivité économique, industrielle et touristique** c'est Jean-François Clappaz (maire de Montbonnot-Saint-Martin) qui a été élu
- Pour la vice-présidence **aux mobilités**, Coralie Bourdelain (maire de Revel)
- Pour la vice-présidence à **l'environnement, la transition écologique et la biodiversité**, Philippe Lorimier (maire de Crolles).
- Pour la vice-présidence à **la responsabilité financière et la soutenabilité fiscale**, Delphine Perreau (maire des Adrets).
- Pour la vice-présidence à **la montagne durable et au dialogue territorial**, Clément Bonnet (Maire de Sainte-Marie-du-Mont).
- Pour la vice-présidence à **la petite enfance, à la jeunesse et à la parentalité**, Anne-Françoise Besson (Maire de Bernin).
- Pour la vice-présidence à **la souveraineté alimentaire, à l'agriculture et à la forêt**, Olivier Salvetti (maire de Frogès)
- Pour la vice-présidence à **la santé et au sport**, Martine Kohly (maire d'Alleverd)
- Pour la Vice-Présidence **au cycle de l'eau et à la protection de la ressource**, Patrick Beau (maire de Villard-Bonnot)
- Pour la vice-présidence à **la culture et au patrimoine matériel et immatériel**, Annick Guichard (maire de La Terrasse)
- Pour la vice-présidence à **la programmation des investissements et grands projets**, Christophe Suszylo, (maire du Versoud)
- Pour la vice-présidence à **l'économie circulaire, la collecte et la valorisation des déchets**, Patricia Bellini (7è adjointe à Pontcharra)
- Pour la vice-présidence à **la stratégie foncière et au logement**, François Olléon (2è adjoint à Saint-Ismier)
- Pour la vice-présidence **au commerce et à la dynamisation des centres-Bourgs**, Cécile Robin (maire de Pontcharra)
- Pour la vice-présidence à **la prévention sociale et aux parcours d'insertion professionnelle**, Karim Chamon (maire de La Chapelle-du-Bard).

A cette composition s'ajoutent 3 conseillers délégués.

- Pierre Baruzzi (maire Le Cheylas) a été élu conseiller délégué **aux ressources humaines et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**
- Françoise Midali (maire de Goncelin), conseillère déléguée **au grand âge, à l'autonomie et aux solidarités générationnelles**
- Cédric Lescure (maire de Tencin), conseiller délégué à **la prévention des risques naturels, industriels et sociaux**.



## COMPRENDRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

**La commune de Crêts en Belledonne fait partie de la Communauté de communes Le Grésivaudan, une structure qui regroupe aujourd'hui 43 communes et plus de 100 000 habitants, au cœur de la vallée dessinée par l'Isère, entre Grenoble et Chambéry, et bordée des massifs de Belledonne et de Chartreuse : un territoire mosaïque.**

Créée en 2009, cette intercommunalité a pour objectif de **mutualiser les moyens** et de porter des projets à une échelle plus large que celle d'une seule commune. Elle permet ainsi de renforcer la solidarité entre les territoires, d'améliorer les services publics et de développer des équipements utiles à tous.

### UNE ORGANISATION COMPLÉMENTAIRE.

La commune et la communauté de communes sont **complémentaires**.

- **La commune** (Crêts en Belledonne) reste au plus proche des habitants sur son territoire : état civil, écoles, vie associative, urbanisme local, voirie communale...

- **La communauté de communes** apporte des compétences plus larges, aux différents communes du Grésivaudan.

Le fonctionnement repose sur un principe simple : **faire ensemble ce qui est plus efficace à plusieurs.**

### DES CONSÉQUENCES CONCRÈTES DANS NOTRE QUOTIDIEN.

La Communauté de communes Le Grésivaudan intervient dans de nombreux domaines qui touchent directement les habitants :

- Déchets : collecte et traitement des ordures ménagères.
- Eau et assainissement : gestion des réseaux et des installations de production.
- Économie et emploi : zones d'activités, soutien aux entreprises.
- Enfance et jeunesse : crèches, accueils de loisirs.
- Mobilités et transports : organisation et coordination des déplacements.
- Environnement : gestion des milieux naturels, prévention des risques.
- Forêt Agriculture et alimentation : accompagner, conforter et développer les acteurs locaux.
- Culture, sport et tourisme : équipements et animations à l'échelle du territoire.

Certaines de ces compétences ont été transférées par les communes, afin d'être gérées de manière plus cohérente et plus efficace.

### UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE : CE SONT LES COMMUNES QUI COMPOSENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Chaque commune est représentée au sein du conseil communautaire par des élus. C'est le cas pour Jérôme Lardière, 1<sup>er</sup> Adjoint et Laurie MENGUY, 2<sup>ème</sup> Adjointe de Crêts en Belledonne. Ces représentants participent aux décisions et défendent les intérêts de leur commune tout en contribuant à un projet collectif.

C'est donc une gouvernance **locale et démocratique**, où les décisions sont prises en concertation.

### CE QUE CELA CHANGE POUR LES HABITANTS

Au quotidien, cette organisation doit permettre :

- des services plus performants
- des projets d'envergure ; soutien financier aux communes pour de nombreux projets, avec d'autres financeurs public (département / région / état...).
- une cohérence territoriale (aménagement, développement économique).
- une solidarité entre communes, grandes et petites, de la montagne et de la vallée.

Même si elle est parfois moins visible que la mairie, la communauté de communes joue un rôle essentiel dans la qualité de vie des habitants.

### En résumé

La Communauté de communes Le Grésivaudan, est **un outil au service du territoire et de ses habitants**, qui permet aux communes de travailler ensemble pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.



**Le GRÉSIVAUDAN**  
communauté de communes

Agenda, ordres du jour et délibérations sur [www.le-gresivaudan.fr/conseil](http://www.le-gresivaudan.fr/conseil)

Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur YouTube.

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16 [presse@le-gresivaudan.fr](mailto:presse@le-gresivaudan.fr)



## FLEURISSONS LEURS IDÉES, SOUTENONS LEURS PROJETS

Pour la troisième année consécutive, le Centre Communal d'Action Sociale CCAS) de Crêts en Belledonne a renouvelé son opération « Tulipes », désormais bien ancrée dans la vie locale.



Fin 2025, près de 3300 bulbes ont été plantés avec la participation des classes de CE1 et CM1, du centre de loisirs Mikado et de quelques enfants du Barbaz.

La récolte et les ventes ont été assurées principalement par les seniors de l'association Mieux Vieillir en Grésivaudan (MVEG) et les Pies Créatives, avec le soutien des commerçants et

des services municipaux. Grâce à cette belle mobilisation collective et malgré le calendrier des vacances scolaires, les ventes de bouquets ont une nouvelle fois rencontré un franc succès.

Une partie des bénéfices contribuera au financement du spectacle de fin d'année organisé par le Sou des écoles, ainsi qu'au financement du projet



pédagogique de fin d'année du centre de loisirs Mikado, avec une sortie à Chamonix autour de la découverte de la Mer de Glace et de la sensibilisation au changement climatique.

Une belle action portée par le CCAS, mêlant solidarité, engagement intergénérationnel et sensibilisation à l'environnement.

## RESTOS DU COEUR

Le centre d'activité des Restos du Coeur a ouvert ses portes sur la commune d'Allevard en juin 2024 afin de répondre aux besoins de nombreuses personnes en difficulté ne pouvant pas se déplacer vers la vallée du Grésivaudan.

Initialement installé dans la Maison des Forges, il a été réinstallé, à la suite de l'inondation qui est survenue dans le bâtiment, dans des locaux provisoires situés à l'entrée n° 3 de la mairie d'Allevard.

C'est à cette adresse que **chaque jeudi de 13H30 à 17H00**, Agnès De La Cruz et son équipe, composée d'une dizaine de bénévoles, apportent une aide alimentaire à 170 personnes dont 78 familles en provenance d'Allevard, de Crêts en Belledonne, de La Chapelle du Bard, du Cheylas et de Pontcharra. Cet accueil constitue également un moment d'échange et de convivialité pour les personnes et les familles accueillies.

L'équipe est présente le jeudi matin et peut recevoir les personnes qui ont besoin d'aide de 9H00 à 12H00.

Afin de poursuivre leur mission d'accueil inconditionnel, les Restos du Coeur de Savoie continuent de s'adapter pour répondre au mieux aux besoins de nos concitoyens les plus démunis.

Pour cela, ils ont besoin de dons alimentaires et financiers et recherchent régulièrement de nouveaux bénévoles (candidater sur [ad73.benevolat@restosducoeur.org](mailto:ad73.benevolat@restosducoeur.org))



## PRÉVENTION CANICULE

### RESTONS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Avec l'arrivée des beaux jours, les épisodes de fortes chaleurs deviennent fréquents. Il est important d'anticiper ces périodes, en particulier pour les personnes les plus fragiles ou isolées.



La commune invite toutes les personnes concernées (personnes âgées, en situation de handicap, isolées ou souffrant de pathologies) à se faire connaître en mairie. Cette démarche permet, en cas de canicule, de bénéficier d'un suivi et d'une attention particulière.

#### Quelques conseils simples pour se protéger efficacement :

- Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif.
- Rafraîchissez-vous plusieurs fois par jour (visage, bras, corps).
- Mangez en quantité suffisante et évitez l'alcool.
- Privilégiez les activités calmes et limitez les efforts physiques.
- Passez plusieurs heures par jour dans un endroit frais si possible (lieux publics climatisés, commerces...).
- Donnez régulièrement de vos nouvelles à vos proches et n'hésitez pas à demander de l'aide si besoin.

#### Adoptez les bons réflexes chez vous :

- Fermez fenêtres, volets et stores en journée pour conserver la fraîcheur.
- Aérez la nuit ou tôt le matin lorsque les températures baissent.
- Isolez les pièces fraîches en fermant les portes intérieures.
- Limitez les sources de chaleur (four, plaques de cuisson...) et privilégiez des repas sans cuisson.
- Étendez du linge humide dans une pièce pour apporter un peu de fraîcheur.
- Si vous utilisez un ventilateur, vous pouvez renforcer son efficacité en plaçant du linge humide devant.

#### Pour plus de confort et de sécurité :

- Installez des moustiquaires si nécessaire.
- Soyez vigilants avec les fenêtres ouvertes, notamment en présence de jeunes enfants.
- En rez-de-chaussée, pensez à sécuriser les ouvertures si vous aérez.

#### Lors de vos déplacements :

- Emportez de l'eau, un éventail ou un brumisateur.
- Portez un chapeau, des lunettes de soleil et des vêtements légers et clairs.

La municipalité étudie la possibilité de mettre à disposition des espaces rafraîchis en cas de fortes chaleurs. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

#### RESTONS ATTENTIFS LES UNS AUX AUTRES.

Pour toute information ou inscription sur le registre des personnes vulnérables, merci de contacter la mairie.

UN SIMPLE APPEL OU UNE VISITE PEUT FAIRE TOUTE LA DIFFÉRENCE  
PENDANT LES PÉRIODES DE CANICULE.





# PRÉSERVONS LES AMPHIBIENS !

**Discrets et fragiles, les amphibiens sont présents dans les zones humides et forestières de notre territoire.**

Crapauds, grenouilles, tritons et salamandres viennent chercher des zones en eau calme et permanente pour se reproduire, avant de poursuivre leur cycle de vie et passer l'hiver en forêt. Leur présence est signe d'un bon état de notre environnement et leurs habitats doivent être préservés et si possible améliorés.

Focus sur les dernières actions menées sur le territoire en faveur des amphibiens.

## MILIEUX HUMIDES EN BORDURE DU LAC DU FLUMET

Malgré sa grande étendue d'eau, le bassin hydroélectrique EDF du Flumet n'est pas un bon habitat pour les amphibiens à cause des variations quotidiennes du niveau d'eau. Lors de sa construction et sa mise en service en 1978, cet ouvrage a détruit un très grand marais d'environ 60 ha, situé entre les communes d'Allevard et St-Pierre-d'Allevard. Cet espace devait à l'époque être très riche en habitats naturels et biodiversité, en particulier pour les amphibiens.

Aujourd'hui, les amphibiens qui hibernent en forêt autour du bassin du Flumet ont très peu de milieux humides à disposition pour venir se reproduire. Du côté Bramefarine, avec la présence de la route départementale et de l'urbanisation, il n'existe quasiment plus de migration. Du côté opposé, sous le hameau de Gorge Granat, il reste un espace favorable qui n'est autre qu'un fossé de drainage en bordure de la promenade autour du lac. Ce fossé est donc une relique, un concentré de la biodiversité qui pouvait exister dans les zones humides historiques !



Filet de protection du fossé (© F.Laval)



Sous l'impulsion de l'association Les Fourmis, ce fossé a été mis en protection sur un linéaire de 120 m environ pour éviter le dérangement de la ponte et de la croissance des amphibiens. Un filet a été installé le long du fossé fin février 2026, juste à temps pour la ponte qui a lieu à cette époque. Des petits barrages ont été installés dans le fossé pour maintenir les niveaux d'eau. Ces équipements seront maintenus jusqu'au mois de juillet avant d'être démontés. Ils permettront ainsi d'assurer la croissance et la métamorphose des amphibiens, qui rejoindront ensuite les milieux forestiers pour le reste de leur cycle de vie.

**À moyen et long terme, des actions participatives seront organisées avec les habitants et les écoles pour poursuivre la mise en protection et l'entretien du site afin d'assurer durablement la préservation de ce milieu riche en biodiversité. Lors de vos balades, n'hésitez pas à observer avec bienveillance ces petites créatures, très utiles à notre écosystème !**

## BON À SAVOIR !

*La plupart des amphibiens naissent dans l'eau, et leur état larvaire est connu de tous comme d'un « stade têtard ». Durant leur jeunesse aquatique, les amphibiens respirent par le biais de branchies et ils se nourrissent principalement de végétation et de charognes. S'en suit une métamorphose, où les têtards se voient pousser quatre pattes, développent des poumons et un appareil digestif adapté à une vie terrestre carnivore. Les adultes de beaucoup d'espèces passeront ainsi la majorité de leur vie hors de l'eau, n'y retournant que pour la ponte des œufs.*

*Le terme amphibien est (du grec amphi « en double » et bios « vie ») signifie « qui a deux vies ». Il est plus généraliste que « batracien », qui vient du grec batrakho (« grenouille »).*

## DES GRENOUILLES, DES TRITONS ET DES SALAMANDRES AU BORD DU FLUMET !

**Jusqu'à présent, aucun inventaire n'avait été réalisé dans le fossé bordant le bassin du Flumet.**

La ponte d'amphibiens sur ce site est connue depuis longtemps, mais quelles sont les espèces présentes ?

Les premières observations menées ce printemps 2026 avec l'aide de Natacha Clairet (écologue installée sur la commune et que nous remercions ici) ont démontré la présence conjointe de grenouilles rousses, de salamandres mais aussi du triton alpestre. C'est une bonne nouvelle pour ces dernières espèces protégées qui sont en régression dans le territoire !



Triton alpestre (©andreas-meyer)



Salamandre (©SIAHVY)



Grenouille rousse (©andreas-meyer)



Un crapaud écrasé le 28 février et un autre crapaud en migration le 1er mars 2026 (© F.Laval)



Recensement des lieux d'écrasement de crapauds autour du Lac de Morêtél (donnée LPO, 2024)

## LAC DE MORÊTEL

**Le Lac de Morêtél est un plan d'eau qui a été creusé à la fin des années 1980 sur le site d'une zone humide.**

Ce milieu est encore très attractif pour les amphibiens et chaque année ce sont des centaines de crapauds communs qui viennent s'y reproduire et se développer.

Les amphibiens migrent en fin d'hiver (fin février / mars) depuis les forêts alentours. Ils se déplacent de nuit pour échapper aux prédateurs, en particulier en début de nuit (17-22h) et par temps humide.

Depuis la colline des Fontaines à l'ouest, la route départementale RD525 est un obstacle à franchir. Depuis les versants boisés sous le sommet de St-Genis, la migration est plus facile. Toutefois, la route communale qui dessert le hameau des Perrins reste un obstacle qui déclenche de nombreux écrasements, tout comme le parking du snack au bord du lac (près de 200 individus sont écrasés chaque année).

**Une action de sensibilisation a été menée cette année auprès des riverains et usagers, elle sera poursuivie l'année prochaine pour améliorer la situation.**



# MÉMO DU PRINTEMPS

## LE RETOUR DES BEAUX JOURS EST LE MOMENT IDÉAL POUR S'OCCUPER DE SON JARDIN.

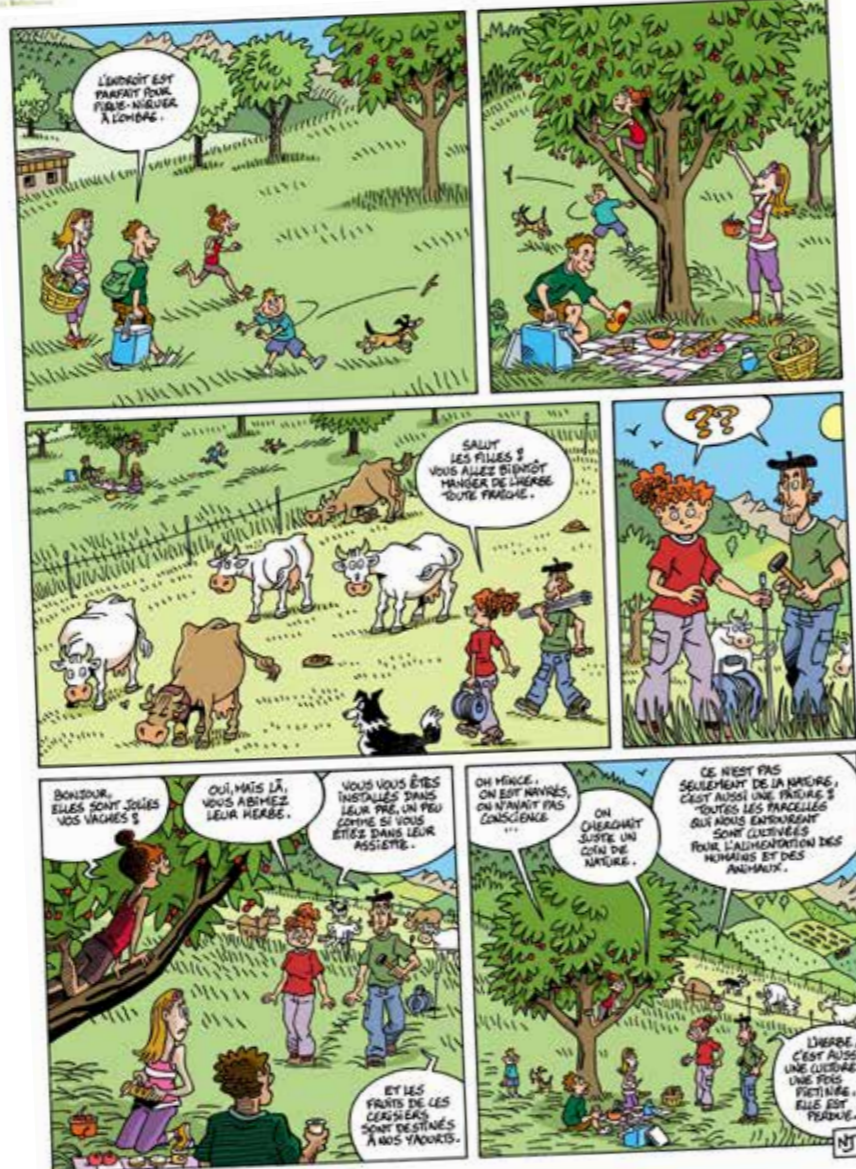
Cependant, pour protéger la faune locale, voici quelques règles essentielles à suivre.

La haie est un refuge pour de nombreux oiseaux pour construire leur nid et élever leurs petits, alors pensons à eux, en respectant ces dates clés : **il est fortement recommandé de ne plus tailler les haies entre le 15 mars et le 15 août.**

Les haies servent aussi de sites de reproduction pour les mammifères notamment le hérisson qui met souvent bas dans les branchages au pied de ces haies. **Si vous décidez de tondre, pensez à laisser des bandes enherbées le long des haies pour ne pas blesser la faune qui s'y réfugie.**



### Les pieds dans le plat !



Avec ou sans clôture, les parcelles qui nous entourent sont des espaces agricoles cultivés, respectons-les !



## PRÉSERVER NOS ESPACES AGRICOLES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Cette bande dessinée, réalisée par l'association ADABEL, nous rappelle avec humour une réalité bien concrète de notre territoire.

Nos chemins et nos paysages sont aussi des espaces agricoles, indispensables au travail de nos agriculteurs. Notamment, lorsque nous marchons dans une prairie hors sentier, nous dégradons un lieu de pâturage. De plus, les déjections canines, lorsqu'elles sont laissées dans les prés, peuvent contaminer l'herbe et nuire à l'alimentation des animaux.

Pour préserver cet équilibre et respecter ceux qui vivent et travaillent sur ces terres, il est essentiel de tenir les chiens en laisse à proximité des parcelles et de rester vigilant à leur comportement.

Un geste simple, pour un respect partagé.

L'ADABEL (Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne) œuvre pour préserver et valoriser l'agriculture locale.

Elle accompagne les agriculteurs et au travers de ses bandes dessinées, sensibilise le public au respect des espaces agricoles.



## ANNEE CULTURELLE



Musée Aristide Bergès



Musée de Grenoble



Musée de l'ancien Evêché

## MUSEES ET PATRIMOINE LOCAL AUTOUR DE L'EAU

Dans le cadre du projet départemental ArtsPlastiques38 sur le thème « Eau, quelle histoire ! » la classe de CE1 de Mme APPOLONI EL AÏDI Nathalie a exploré l'eau sous toutes ses formes à proximité de l'école.

Nous avons observé les sommets enneigés, le lac du Flumet... et sommes partis à la découverte du patrimoine local de la commune en aiguisant notre regard sur les fontaines, bassins et lavoirs.

Cette expérience a été enrichie par la visite de 3 musées. Des ateliers pour apprendre différentes techniques artistiques ont été menés en classe.

Au total, 750 élèves ont participé à cette action culturelle. Leurs productions constituent une grande mosaïque exposée au musée de l'ancien Evêché à Grenoble jusqu'au 30 novembre 2026.

Une belle idée de sortie gratuite en famille !



Observation de la transparence de l'eau, des reflets, de la plaque commémorative. Vocabulaire : rosace, volute, bec de fontaine...



Ce projet a permis un travail transdisciplinaire sur l'art, le patrimoine local, l'histoire, la lecture de paysages, de plans, de photos anciennes, le vocabulaire, les sciences, l'expression orale et écrite... Désormais, les élèves de CE1 voient les fontaines de Crêts en Belledonne d'un autre œil !

Pour en savoir plus sur Musées en fête: <https://museesenfete.isere.fr/>



## CYCLE NATATION

Comme chaque année, les élèves de CP, CE1 et CM2 se rendent à la piscine de Pontcharra pour 10 séances de natation.

Les CP de Mme Bérard et les CE1 de Mme Roy s'y sont rendus de fin janvier à mi-mars. Au programme, tests effectués par les MNS pour évaluer et faire les groupes et des exercices variés dans le petit et grand bassin pour tous : sauter dans l'eau, glisser du toboggan, aller chercher des anneaux, se déplacer sur le ventre et le dos...Tous les enfants ont progressé à leur rythme!

A la fin du cycle, les CE1 ont pu ainsi passer le Pass nautique et les CP le test d'aisance aquatique. Certains ont même pu s'initier au sauvetage en allant chercher le mannequin dans le grand bassin !

Pendant deux heures, Olivier Chelmas (champion de boomerang) et Pierre Danel (représentant de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Vol Libre qui a financé l'intervention) sont intervenus auprès des élèves de CE2 des classes de Mme Houé et de Mme Farnault / Mme Ruel.

Les enfants ont ainsi pu découvrir la pratique du boomerang à travers des ateliers ludiques et pédagogiques. Histoire, sciences, construction et pratique du lancer : cette activité a permis de développer la motricité, la coordination mais aussi des valeurs essentielles telles que le respect des règles, l'entraide et la confiance en soi.



## BOOMERANG

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE QUI A SUSCITÉ BEAUCOUP D'ENTHOUSIASME !

lundi 27 avril pour une classe et mardi 28 avril pour l'autre classe



## SOU DES ÉCOLES

Le défilé de Carnaval a eu lieu le samedi 7 mars.

Tous les enfants (et même les plus grands) ont enfilé leurs plus beaux costumes. Princesses, super héros, animaux rigolos étaient de sortie.

Le rendez-vous fut donné devant l'école pour un défilé en musique, animé par la compagnie « ça percute » et c'est sous le rythme des percussions et un beau soleil que Madame Carnaval est arrivée sur la place du foyer. Les enfants ont pu accrocher à ses branches de petits messages pour laisser derrière eux tracas et soucis avant de faire brûler Madame Carnaval. Tout le monde s'est ensuite régalé autour d'un bon goûter.



Nous avons également participé à la foire de la pivoine où nous avons vendu des gâteaux confectionnés par les parents des enfants de l'école.

A vos agendas : le prochain et dernier événement de l'année scolaire sera la kermesse de l'école qui aura lieu le 19 juin, un événement très attendu par les enfants.

Nous remercions la mairie, et l'ensemble de l'équipe des services techniques pour leur aide à chaque événement et bien sûr les bénévoles qui viennent nous prêter main forte et sans qui rien n'est possible.



## PLUIE DE CONFETTIS POUR LE CARNAVAL DES TOUT-PETITS

Le 12 mars, le Relais Petite Enfance et le multiaccueil "Les Petits Pierrots" ont organisé un carnaval haut en couleur. Entre confettis et déguisements, les tout-petits ont envahi les rues du bourg pour un défilé malicieux.

De drôles de bêtes ont pris possession du Relais Petite Enfance ce matin ! Ici, une coccinelle ajuste ses antennes ; là, une abeille s'impatiente devant l'atelier maquillage, tandis qu'un clown tente de rattraper un ballon sculpté qui s'échappe. Les assistantes maternelles et le personnel de la crèche ne sont pas en reste, et ont accordé leurs tenues aux costumes des tout-petits. Une fourmière de paillettes et de rires !

Le grand défilé peut alors commencer, direction les écoles !

Timing parfait : c'est l'heure de la récréation. Derrière les grillages, les yeux des plus grands s'écarquillent. Dans cette parade miniature, on fait coucou à son grand frère, on essaye de trouver sa petite sœur sous les robes de princesses.

Le défilé continue vers la mairie où un goûter attend petits et grands pour finir en beauté !

Bugnes craquantes, beignets dorés et cookies fondants : chaque assistante maternelle a mis la main à la pâte pour préparer ce temps.

« C'est un choix important pour nous de finir ici, au cœur du village », souligne Nathalie Borrás, responsable de la structure.

Le RPE et les Petits Pierrots ont réussi leur pari : offrir un carnaval à hauteur d'enfant pour colorer le bourg de couleurs et de rires !

Toutes les familles en recherche d'un mode de garde peuvent contacter Nathalie Borrás

rpe.lepreenulle@le-gresivaudan.fr / 06.33.63.74.76





### LA ROUE DES CRÊTS

**A Crêts en Belledonne, un nouvel atelier de réparation de vélos, La Roue des Crêts, vient d'ouvrir ses portes, au service des habitants et des cyclistes du territoire.**

À l'origine de ce projet, Patrick Owen, installé sur la commune depuis 21 ans. Après une reconversion professionnelle pour suivre une passion d'enfance, il s'est formé en obtenant un CQP technicien vendeur cycle, avant d'acquérir une première expérience chez Cyclable Meylan.

Avec La Roue des Crêts, il propose un service de proximité, basé sur la **rapidité d'intervention, la fiabilité des réparations et des conseils personnalisés.** Chaque vélo est pris en charge avec soin, qu'il s'agisse d'un usage quotidien, sportif ou de loisir.

Passionné notamment par le vélo de voyage, Patrick Owen saura également accompagner les cyclistes dans leurs projets, du simple entretien à la préparation de longues sorties.

Ce nouvel atelier s'inscrit pleinement dans le développement des mobilités douces sur la commune, en facilitant l'entretien et la pratique du vélo pour tous.

Pour plus d'informations : [www.larouedescrets.com](http://www.larouedescrets.com)



**lanceurs de graines**  
par Fanny Seillery

Je suis productrice et transformatrice de plantes aromatiques et médicinales, de fruits et de semences depuis 2022 sur 3000m2 aux fontaines.

Je propose des tisanes composées, des aromates, des confitures et une graineterie.

Je cultive sur sol vivant, sans intrant, ni mécanisation, en récupérant l'eau de pluie.

Je sème, plante, multiplie, cueille, sèche, trie et transforme seule et à la main.

Je développe une agriculture saine pour la santé et l'environnement.

Je commercialise uniquement en circuit court sur notre territoire via de nombreux magasins (moulin de tencin, boutique d'amande, ferme de la grangette, ma cagette, biocoop...).

Vous me retrouverez aussi au marché de Crolles, le dimanche ainsi qu'à Allevard et Morestel le jeudi avec le groupement des producteurs du pays d'Allevard comprenant les fermes de Carrajat, des hirondelles et des p'tits calibres.

**Fanny Seillery**  
480 route des teppes  
Les fontaines  
38570 Crêts en Belledonne  
[lanceursdegraines@proton.me](mailto:lanceursdegraines@proton.me)



**"Vous ne pouvez plus vous déplacer sur la tombe de vos proches ? Vous cherchez quelqu'un pour entretenir la sépulture d'un proche régulièrement ou qui n'a pas été entretenue depuis un certain temps ?**

Mon entreprise de nettoyage/rénovation de sépultures a ouvert ses portes pour vous permettre d'avoir une tombe remise en état sur laquelle vous recueillirez.

Voici les prestations que je propose : désherbage ; nettoyage et suppression de mousses ou de lichens sur marbre, pierre ou béton avec des produits naturels ; pose de joints ; restauration des inscriptions avec application d'une peinture adaptée, qui tient dans le temps et face aux intempéries ; pose de graviers si besoin.

Si vous avez d'autres problématiques, nous pouvons également en discuter avant l'établissement du devis 100% gratuit.

mail : [killian.villot.pro@gmail.com](mailto:killian.villot.pro@gmail.com)  
tél : 06 65 15 54 43



### RÉCRÉANGLAIS PAYS D'ALLEVARD

**Inscriptions ouvertes pour 2026/2027 !**



Sur le temps périscolaire ou extra-scolaire, Sophie, formatrice certifiée, propose à vos kids de 3 à 11 ans d'apprendre l'anglais en s'amusant, tout naturellement !

Déjà plus de 9000 enfants ont découvert l'anglais grâce à RécréAnglais, une franchise en plein essor, forte de 140 mini schools partout en France.

En Pays d'Allevard, cela fait 2 ans que j'accueille vos enfants dans ma mini school à Crêts en Belledonne. Destiné aux enfants de 3 à 11 ans (de la petite section au CM2), le programme s'adapte à leur rythme et à leurs besoins, sur le temps périscolaire ou extra-scolaire : pause déjeuner, goûter ou vacances.

**Dès la sortie de l'école, je m'occupe de tout ! Les enfants sont en immersion totale en anglais : transport, repas/ goûter et activités ludiques.** En petits groupes, ils évoluent dans un véritable bain linguistique mêlant anglais du quotidien, chansons, lectures, jeux, activités créatives et ludiques. Dans ce cadre cocooning et bienveillant, loin de l'agitation de l'école ou de la cantine, l'enfant apprend tout naturellement, en contexte et en s'amusant, grâce à une méthode d'éveil linguistique et d'apprentissage certifiée développée par RécréAnglais. S'appuyant sur plus de 250 thématiques, basée sur l'oral, le chant et le jeu, elle favorise un apprentissage naturel et spontané, tout en développant confiance et plaisir de communiquer.

Et pour les parents, c'est un service clé en main, 100 % sans soucis : prise en charge complète, programmes ludiques, et un accès privilégié à la plateforme interactive pour suivre les leçons et accompagner les progrès de chaque enfant.

N'attendez pas septembre pour vous renseigner et inscrire votre enfant, les places se remplissent vite !

Les formules proposées en 2026/2027 (inscription à l'année, une séance par semaine) :

■ **LUNCH TIME** : sur le temps de la pause déjeuner, de 11h30 à 13h30. Transport aller/retour école, repas, activités en anglais.

■ **TEA TIME** : après l'école, de 16h30 à 18h30. Transport école/mini school, goûter, activités en anglais.

■ **MERCREDI MATIN** : un créneau maternelles, et un créneau CE2/CM1/CM2. Activités en anglais, collation incluse.



Informations & inscriptions : [sophie.million@recreanglais.com](mailto:sophie.million@recreanglais.com) – 06 82 06 64 28

Pour ne rien manquer des actualités de la mini school, suivez-moi sur :

Facebook : [recreanglaispaysdallevard](https://www.facebook.com/recreanglaispaysdallevard)

<https://www.recreanglais.com/nos-ecoles/ecole-anglais-pays-dallevard>



### LES MISS PLUMES DU SAILLE-RAIN / FERME AVICOLE

**Marc DARBON, agriculteur de la commune vous propose des œufs de plein air.**

Le jeudi au marché des producteurs à l'aire du lac de Morêt-de-Mailles, de 16h à 19h et le dimanche matin de 9h à 12h sur place à la ferme.

11 impasse de Sailles le haut / 38830 Crêts en Belledonne  
[38motard@live.fr](mailto:38motard@live.fr)



# MARCHÉ DE PRODUCTEURS HEBDOMADAIRE

Chaque jeudi, le parking de l'aire du lac de la commune historique de Morêt-de-Mailles s'anime pour accueillir notre marché de producteurs locaux.



C'est l'occasion idéale de remplir votre panier après le travail, tout en soutenant une économie de proximité. Consommer local, c'est s'assurer de la fraîcheur des produits, réduire son empreinte carbone et échanger directement avec ceux qui nous nourrissent.

Nos exposants vous attendent avec une gamme de produits de saison et de qualité : fruits et légumes, viande, fromage,...

- **Quand ?** Tous les jeudis pendant la période des horaires d'été
- **Horaires :** De 16h à 19h
- **Lieu :** Parking de l'aire du lac de Morêt-de-Mailles

**VENEZ NOMBREUX POUR VALORISER NOTRE TERROIR  
ET VOUS RÉGALER !**

# COURSE DU GRAND ROCHER 08.02.2026



La course du Grand Rocher est devenue un rendez-vous incontournable pour les amoureux du Ski de randonnée et du Ski de fond.

Il faut dire que le site du Barioz est remarquable pour ces disciplines :

- Spot de ski de randonnée très recherché à 2 pas de la commune, et très bien adapté pour se mettre en jambe en début de saison, ou encore quand le risque d'avalanche est significatif.
- Site de ski de fond « hors norme » pour son enneigement incroyable (plus haut site nordique de l'Isère placé entre 1350 et 1850 m) et ses paysages à couper le souffle.

Pour rappel le principe de la course est une épreuve en binôme :

- 1<sup>er</sup> équipier parcourt 800 m de dénivelé au départ du foyer de fond avec plusieurs descentes puis remontées pour atteindre le refuge du crêt du poulet
- Passage de relais au second coéquipier qui parcourt 12 km en ski de fond sur les pistes exigeantes du domaine nordique

- Arrivée sur le plateau devant le refuge, casse-croûte partagé et podium
- Certains « compétiteurs » réalisent l'épreuve en individuel pour augmenter la difficulté.

Et comme chaque année, cette course est l'occasion de réunir les amoureux de la montagne, qu'ils aient la niaque de la compétition ou bien qu'ils aient simplement l'envie de passer un bon moment entre amis.

Pour cette 11<sup>ème</sup> édition, nous avons réuni 95 participants. 35 bénévoles assuraient le balisage, l'encadrement, le ravitaillement, la sécurité avec l'aide de l'équipe des pisteurs et dameur du Co7laux. Merci à eux, et merci aux nombreux partenaires dont la commune de Crêts en Belledonne.

Rendez-vous à la prochaine édition le 07 février 2027 !

**Appel à toutes bonnes volontés : Nous avons besoin de bénévoles chaque année pour l'organisation de la course. Et entre autres nous recherchons un(e) cinéaste avec drone pour immortaliser ces moments merveilleux et magiques.**

Ecrivez-vous : [domaine.barioz@gmail.com](mailto:domaine.barioz@gmail.com)





# UNE SAISON 2025-2026 REMARQUABLE POUR LE SKI CLUB DU BARIOZ



**La saison 2025-2026 du Ski Club s'achève sur un bilan particulièrement positif, marqué à la fois par une forte mobilisation bénévole, une belle dynamique sportive et des conditions d'enneigement très favorables.**

Dès l'automne, le ton était donné avec la traditionnelle journée de travaux, qui a réuni une équipe engagée de bénévoles pour préparer la station : **entretien des équipements, sécurisation des pistes et amélioration des infrastructures.** Un engagement essentiel qui se retrouve tout au long de l'année, avec près de 120 bénévoles impliqués dans la vie du club.

L'hiver a ensuite été rythmé par de nombreuses activités. Les sorties du samedi ont rassemblé jusqu'à 110 jeunes skieurs, encadrés par des moniteurs et bénévoles investis, permettant à chacun de progresser dans des conditions idéales. Le stage de février a également connu un grand succès, avec une forte participation et des progrès remarquables pour tous les niveaux.

Le club a par ailleurs joué pleinement son rôle éducatif et social en accueillant plusieurs classes de neige de la région parisienne, des séjours de la colonie Total et bien entendu des sorties de l'école du village, offrant à de nombreux enfants la découverte de la montagne et du ski. Ces moments privilégiés, rendus possibles grâce à une organisation logistique importante, restent au cœur des valeurs de l'association.

Sur le plan sportif, les résultats sont à la hauteur de l'investissement collectif.



Classe de neige

**PAS MOINS DE 130 JEUNES ONT OBTENU LEURS TESTS (OURSON, FLOCON, ÉTOILES, FLÈCHES) ET 145 ENFANTS ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS EN FIN DE SAISON.**



L'équipe compétition s'est distinguée lors de plusieurs épreuves, avec des podiums et une participation à des compétitions de haut niveau.

Le club a également organisé et accueilli des événements marquants, dont une course officielle FFS du District de Belledonne réunissant plus d'une centaine de jeunes compétiteurs, ainsi que des temps festifs très appréciés comme la soirée "La Bergerie en folie", renforçant le lien avec les habitants.



Au-delà du ski, l'association s'est investie dans la vie locale, notamment lors de la Fête de la Pivoine, contribuant à l'animation et à la convivialité du territoire.

La saison s'est conclue par la traditionnelle remise des récompenses, moment fort qui a rassemblé familles, bénévoles et partenaires pour célébrer les réussites de tous. Cette année encore, elle a mis en lumière l'esprit du club : convivialité, transmission et passion du ski.



Grâce au soutien fidèle de la commune, des partenaires, des sponsors et à l'engagement sans faille de ses bénévoles, le Ski Club confirme sa place d'acteur incontournable de la vie locale. Une dynamique prometteuse qui laisse présager une nouvelle saison tout aussi réussie.



Sortie école CEB



Passage des étoiles



Passage des flèches

**Rendez-vous l'hiver prochain... skis aux pieds et sourire aux lèvres !**

## LA BERGERIE EN FOLIE N'A JAMAIS AUSSI BIEN PORTÉ SON NOM !

**La 8<sup>ème</sup> édition de cet événement a connu une affluence exceptionnelle. Ce sont entre 600 et 700 personnes qui ont participé à cette grande soirée de ski nocturne avec en point d'orgue la descente aux flambeaux qui a rassemblé 250 participants.**

Et que dire de l'immense fierté de lire les mots de Laurent Reynaud, Délégué Général de Domaines Skiables de France, qui, découvrant notre site, revient avec enthousiasme sur notre soirée. Son regard, son expérience et la qualité de son témoignage renforcent encore davantage le sens de notre engagement et la passion qui nous anime au quotidien.

« Il y a des soirées qui vous rappellent pourquoi vous faites votre métier... »

Samedi soir, au cœur du massif de Belledonne, le Ski Club du Barioz a tenu la 8<sup>ème</sup> édition de sa Bergerie en Folie. Plus de 500 personnes ont gravi la route du col pour se retrouver à 1 360 mètres d'altitude, skier sous les étoiles, descendre aux flambeaux, danser, rire, et partager l'une de ces soirées dont on reparle encore au printemps.

Si vous ne connaissez pas, le Barioz est un lieu à part dans le paysage des domaines skiables français. Une seule piste, deux téléskis et un fil-neige, le tout entièrement créé et animé par des bénévoles, depuis des décennies, avec pour tout patrimoine une bergerie au coin du feu, un panorama sur la Chartreuse et cette élégance singulière des lieux qui ne doivent leur existence qu'à la passion de ceux qui les font vivre.



Descente aux flambeaux

Mais la vérité, c'est que la montagne française tire aussi sa grandeur de lieux comme le Barioz, de Marc, Stéphane et Hugues, qui dament la piste avant l'aube pour que les enfants des villages alentours découvrent la glisse, de Coralie, Marie-Andrée et tous les autres qui tiennent la buvette, d'Agnès et Fabienne qui vendent les tickets... Parce que cette montagne, c'est celle où ils ont choisi de vivre, d'élever leurs enfants, de s'engager. Quand on connaît la complexité réelle de l'exploitation d'un domaine skiable, la sécurité des pistes, l'entretien mécanique, les aléas de l'enneigement, la responsabilité juridique, on ne peut qu'éprouver une admiration profonde pour ces bénévoles qui relèvent un tel défi depuis toutes ces années.

C'est cette pluralité extraordinaire, du domaine relié de renommée mondiale au téléski associatif à Crêts en Belledonne, qui constitue le trésor et l'exception française en matière de montagne. Et c'est elle que nous défendons chaque jour à DSF.

**Bravo à Marc ROSSET et Maritchou et à la centaine de bénévoles du Ski Club du Barioz. Vous incarnez quelque chose d'essentiel, que l'on ne mesure ni en chiffre d'affaires ni en journées-skieurs, mais qui donne tout son sens à ce que nous défendons.»**



## CLASSE EN 6

**Passage obligé avant la fête des conscrits, qui a lieu chaque année depuis 30 ans le 1<sup>er</sup> mai à Allevard.**

C'est lors du traditionnel passage du Dauphin, qui s'est déroulé le 12 avril dernier, accompagné des Chapladiots, que les chars ont défilé dans les rues de Crêts en Belledonne puis d'Allevard pour la transmission du Dauphin entre les classes en 5 et les classes en 6, concrétisée par le changement de chiffre sur la statue des classes à Allevard.

Ce sont quelques 370 conscrits, répartis entre 10 et 100 ans (nous étions très fiers de la présence de notre centenaire !), qui se sont rassemblés dans les différents bars et restaurants d'Allevard pour retrouver d'anciens copains, faire connaissance avec d'autres, et recevoir les chapeaux aux rubans colorés permettant de différencier les âges.

Sous les notes des Chapladiots et des trompes de chasse se sont déroulées les photos, puis, entraîné par la musique de l'harmonie, le grand défilé des conscrits a eu lieu dans les rues d'Allevard pour rejoindre la halle où un apéritif d'honneur était servi par les classes en 7, accompagné cette fois-ci par les Crinquignottes. Cet apéritif, offert à tous par les communes de Crêts en Belledonne et d'Allevard, que nous remercions chaleureusement, a rassemblé petits et grands dans une ambiance conviviale.

Rythmée par les souvenirs, les découvertes et les rires, cette journée riche en émotions fait chaud au cœur.

**Merci à tous pour ces beaux moments.**



présidentes 5 et 6

le bureau des 6

Classe 5

Classe 6



## COMMÉMORATION DU 19 MARS

**Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**

Jeudi 19 mars, c'est sous un soleil printanier, que les membres de la FNACA, des conseillers municipaux et des participants se sont recueillis au Monument aux Morts pour la France.

À l'issue de la commémoration, un verre de l'amitié a été partagé en mairie.

Le 19 mars 1962 marque le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et la fin de longues années de conflits pour la France. Cette date est devenue une journée de mémoire et de recueillement, rendant hommage aux soldats morts, aux disparus et à toutes les victimes. Elle symbolise la paix retrouvée, ainsi que les valeurs de souvenir, de respect et de fidélité envers ceux qui ont sacrifié leur vie.

**Rendez-vous est donné pour l'année prochaine.**

## LA MÉDIATHÈQUE



### LE GRAND PRÉ, VOTRE MÉDIATHÈQUE

L'accès à la médiathèque et aux postes informatiques est libre. L'adhésion est uniquement nécessaire en cas de prêt.

La médiathèque organise, tout au long de l'année, des animations gratuites sur inscription, destinées à tous les publics : atelier, club lecture, dédicace, exposition, rencontre, spectacle, etc.

Rappel des horaires de la médiathèque pendant les vacances d'été :

**Mercredi & vendredi : 10h - 12h / 16h - 18h30 / Fermeture la première quinzaine d'août.**

Le but étant, bien sûr, de récupérer tout le butin et de l'échanger contre de vrais chocolats !

Mission accomplie, pour le plus grand bonheur de chacun.

Un tirage au sort a également eu lieu et des lots ont été remis à certains enfants suite à la confection de leurs beaux paniers.

Musique et buvette étaient également au rendez-vous et enfants et parents ont pu clore cet après-midi sympathique par un goûter de crêpes et de boissons bien mérité.

CHOCO LE LAPIN était ravi de ses petits ramasseurs et a pu rentrer chez lui pour préparer de nouvelles aventures.

**Tous lui ont promis de le retrouver l'année prochaine pour une nouvelle chasse aux œufs miraculeuse.**

## CHASSE AUX ŒUFS

**C'est sous une météo idéale, cette année encore, que se sont donnés rendez-vous les habitants de Crêts en Belledonne, pour une chasse aux œufs organisée par l'association Crêts en Fête.**

C'est au parc Mon Exil, le 4 avril dès 15h30 que petits et grands sont venus écouter une belle histoire racontée par CHOCO LE LAPIN et ses amis.

Les 120 enfants inscrits et leurs familles se sont tous lancés dans le parc pour essayer de retrouver tous les œufs cachés malicieusement par les bénévoles de l'association, dans tous les coins et recoins.

Après de multiples allers-retours effectués par les enfants, dans une joyeuse ambiance, pour retrouver tout le trésor, Choco le Lapin les a tous réunis pour les récompenser.





## UNE FOIRE DE LA PIVOINE AUX SAVEURS DE PRINTEMPS



**Samedi 28 mars, le bourg de Crêts en Belledonne a renoué avec sa tradition séculaire. Sous un soleil généreux, la Foire de la Pivoine a lancé la saison des foires agricoles, attirant une foule curieuse.**

Il est 8h, et le bourg s'éveille en fanfare : caquètements des poules, cliquetis des barrières et odeur de foin frais. Un brouhaha familial qui monte du centre-bourg, la Foire de la Pivoine est là. Elle ouvre le bal des foires agricoles du territoire.

Pour chasser l'hiver, on glisse le printemps dans nos paniers. On s'échange des conseils horticoles devant les étals des pépiniéristes, on choisit ses boutures en rêvant à son jardin en juin. Un peu plus loin, les enfants s'agglutinent devant les bacs de glaces de Monica, pour choisir leur première glace de la saison.



Mais le cœur de la foire reste le monde animal. Si on ne vend plus de génisses comme au temps des foires aux bestiaux d'autrefois, on vient saluer les "Reines de Belledonne". Robe sombre, cou trapu et oeil fier : Ces Hérens taillées pour le combat rappellent que la foire d'aujourd'hui gardent encore le souvenir de ces grands rendez-vous paysans d'autrefois.

A l'heure du déjeuner, les odeurs de frites et de plats à partager nous ramènent vers la place de la mairie. Au Café Juste en Face ou à la Ferme de Bellevue, les rires éclatent, les verres se lèvent.

La flânerie se poursuit l'après-midi, entre les crêpes fumantes de l'association du Ski de Fond et les gâteaux généreux du Sou des Ecoles. C'est un joli mélange où les producteurs de notre territoire croisent les associations qui font vivre notre commune.

Point d'orgue de la journée : les Trompes de chasse font vibrer le bourg. Un écho venu de loin qui rappelle les racines de cette fête paysanne, tout en célébrant la vitalité actuelle de Crêts en Belledonne.

**La Pivoine a fleuri, le printemps peut commencer !**



## COMMÉMORATION DU 8 MAI UN DEVOIR DE MÉMOIRE



**Avec un esprit de recueillement et de transmission, la commune a célébré le 81<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945**

La commémoration s'est déroulée vendredi matin à Morêt-de-Mailles avec le dépôt d'une gerbe au monument aux morts pour la France. Elle s'est ensuite poursuivie dans le bourg de Saint-Pierre-d'Allevard. Accompagné par l'harmonie, le défilé a relié la mairie au monument aux morts, en présence du maire, des représentants des anciens combattants, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, des enfants et de nombreux habitants.

Les lectures de textes par Léonie Doussart et Mélissa Bertoni ont constitué un moment émouvant de cette cérémonie. Avec justesse, ils rappelaient les événements de la Seconde Guerre Mondiale et le prix de la liberté. Après la lecture du message ministériel, la sonnerie aux morts et le dépôt d'une gerbe au pied du monument ont été un temps de recueillement partagé.

**La cérémonie s'est achevée par un moment convivial à la salle des fêtes. Nous nous réjouissons de la présence nombreuse des habitants, notamment des familles, qui font de ce temps un moment essentiel pour notre commune.**

## DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION OU SINON

**L'association de théâtre " Ou Sinon " poursuit cette année encore son aventure artistique avec enthousiasme et créativité à Crêts en Belledonne et Allevard.**

Ouverts à tous, les ateliers accueillent les enfants dès 4 ans, les collégiens, les adolescents ainsi que les adultes, dans une ambiance conviviale où chacun peut découvrir ou approfondir le plaisir du jeu théâtral.

Actuellement, les différentes troupes préparent activement les spectacles de fin d'année, moments toujours très attendus par les apprentis comédiens et leur famille.



Des stages d'été pour continuer l'aventure :

Cette année, l'association propose également deux stages d'été :

■ **Du 30 juin au 3 juillet, stage pour les collégiens, de 10h à 17h, à la salle de répétition de l'école de musique d'Allevard.**

■ **Du 6 au 10 juillet, stage pour les primaires, de 9h à 17h, à la salle des fêtes de Saint-Pierre d'Allevard.**

Chaque stage se clôturera par un spectacle présenté le vendredi à 17h, permettant aux participants de partager leur travail avec leurs proches.

<https://ousinon.my.canva.site/>  
Mail : [cieousinon@gmail.com](mailto:cieousinon@gmail.com)  
Téléphone : 06 95 84 21 23

OU  
SINON

## FÊTE DU BOUDIN

**C'est une nouvelle fois dans une ambiance festive, chaleureuse et conviviale et sous le soleil que s'est déroulée la 9<sup>e</sup> édition de la fête du boudin dans le hameau de Montgoutoux.**

C'est à l'initiative d'une poignée d'habitants du hameau qu'est née l'association "Montgoutoux en fête" dans le but de créer du lien et de fédérer les habitants de la commune autour d'une journée festive qui deviendra rapidement un week-end festif devant la réussite de cet événement.

L'association forte d'une vingtaine de membres actifs vient progressivement accueillir de nouveaux bénévoles et

des amis autour du président Gérard Bernard pour faire vivre ce week-end autour d'un repas convivial avec de nombreuses animations dans la joie et la bonne humeur,

Ce ne sont pas moins de 600 repas servis sur les 2 jours, préparés exclusivement sur place avec des produits locaux pour l'essentiel.

**Toute l'équipe vous donne rendez-vous pour l'édition 2027 les 10 et 11 avril.**



# QUE SE PASSE-T-IL AU 147 GRANDE RUE ?

**Vous l'avez peut-être découverte ou redécouverte lors de la dernière édition de la fête de la Pivoine en mars dernier. La Fabric en Belledonne a ouvert ses portes toutes grandes à cette occasion. De nombreux créateurs de la boutique ont proposé des animations ce jour-là. Une vingtaine d'artisans exposent aujourd'hui dans ce lieu.**

Depuis plus de 10 ans ce lieu est devenu un incontournable de la commune. L'association « Pur Jus », porteuse de ce projet, avait souhaité créer un espace de ventes destiné aux artisans locaux. Aujourd'hui, c'est bien plus que cela !

Beaucoup de tâtonnements ont permis d'en arriver là. L'idée d'une boutique de créateurs a vu le jour il y a déjà 14 ans sur la commune. Les premières boutiques étaient éphémères, pour le temps des fêtes et avaient lieu dans différents espaces. Depuis 2015, c'est un local communal qui sert d'écrin à ce lieu de convivialité. Son nom a aussi évolué. La boutique s'est un temps appelée « La Fabrik », puis « La Fabrik Ananas ». Aujourd'hui, afin de lui donner une identité locale, c'est « La Fabric en Belledonne » qui a été choisie. Sous la houlette de la graphiste de l'équipe, Emilie, une stagiaire lui a donné un coup de jeune, la rendant plus visible et actuelle en redéfinissant le logo et la charte graphique.

Il faut souligner que « La Fabric » n'est pas seulement un espace de ventes pour les artisans locaux. Céline, l'a investi pour installer son atelier de créations textiles. L'espace est aussi utilisé pour proposer des ateliers de transmission collectif ou particulier, ponctuel ou régulier. Aussi, il est possible de s'inscrire à de nombreuses formations : couture (adultes et enfants), cosmétiques, abat-jour, restauration de fauteuil, flocage, bijoux en perles, patchwork, broderie, dot art, maroquinerie...



Une autre facette qu'offre ce tiers-lieu aux habitants est la possibilité de l'investir pour du coworking ou encore du télétravail. Cela peut être ponctuel ou plus régulier.

Plusieurs projets sont en cogitation et ont besoin de bonnes volontés. L'animation d'ateliers de crochet pourrait voir le jour. Par le passé, des soirées « Papote et tricots » avaient lieu et permettaient à la boutique de s'animer en fin de journée en proposant un moment convivial autour du fil. Et puis, pourquoi ne pas organiser un marché de créateurs sur le secteur ?



**Vous l'aurez compris, la Fabric est en mouvement constant. Alors n'hésitez pas à pousser les portes de ce lieu atypique qui est bien plus, vous l'aurez compris, qu'un simple point de ventes. Venez découvrir les nouveautés, vous faire plaisir, assister à un atelier convivial et donner la chance aux artisans locaux de vivre de leur art.**

### Cette association a pour objet :

- de permettre aux créateurs régionaux de se faire connaître et de vendre leurs créations (bijoux, céramique, meubles, objets décoration variés, papeterie, peinture, sculpture, vêtements, etc.), conformément à l'article L442-7 du Code de Commerce.
- de développer, de promouvoir et de sauvegarder des savoir-faire artisanaux

Pour cela, l'association met à disposition des lieux, organise des manifestations, des ateliers, cours ou stages et toute autre action rentrant dans le cadre de son objet.

**Pour nous suivre Facebook ou Instagram et pour tout renseignement : 06 77 80 89 65 / fabricenbelledonne@gmail.com**



# L'ASSOCIATION « LES MOUSQUETAIRES DES TEMPS FUTURS » RECRUTE.

C'est en 1969 qu'un groupe d'amis âgés d'une trentaine d'années, habitants de Saint Pierre d'Allevard crée l'association des « Mousquetaires des temps futurs ».

**LEUR VOLONTÉ EST SIMPLE : PRENDRE SOIN DES ANCIENS DU VILLAGE.**

Pour cela, ils décident de leur offrir un repas afin qu'ils se retrouvent pour un moment d'échange et de convivialité.



57 ans plus tard, la tradition se perpétue et le repas offert au mois d'octobre reste un moment important dans la vie de la commune.

Pour financer celui-ci, nous menons plusieurs actions dans l'année. Vous nous avez certainement déjà croisés dans le village que ce soit lors de notre vente de brioches en porte à porte ou sur la place du marché où nous vous proposons notre boudin et nos cochonnailles.

D'autres événements sont en projet...

**Afin de maintenir cette tradition, nous sommes à la recherche de nouveaux membres actifs prêts à s'investir dans une association de village. Si vous souhaitez nous rejoindre avec votre bonne humeur, votre engagement, et pourquoi pas vos idées nouvelles, vous êtes les bienvenus !**

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Sandrine au 06 71 45 82 73 ou Marie Noëlle au 06 48 19 58 54.

# LES PIES CRÉATIVES EN ACTION !

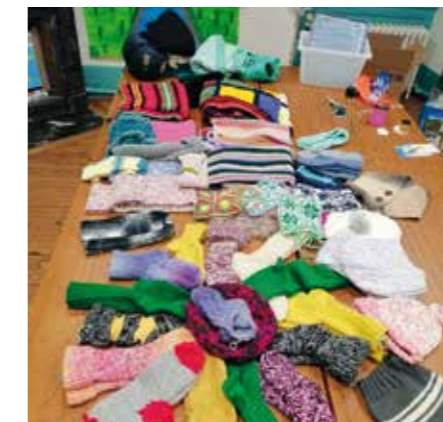
**Nous sommes un groupe de 21 personnes qui nous réunissons deux fois par semaine à Mon Exil pour passer de bons moments, discuter, échanger nos savoir-faire, réaliser de petites créations que nous vendons lors des marchés de Noël de Sailles, de Crêts en Belledonne et de la foire de la Pivoine.**

Au cours de cette année, nous avons participé à Octobre Rose en réalisant des coussins en forme de cœur pour les personnes qui ont souffert d'un cancer du sein et en peignant et décorant en rose des pots de fleurs qui ont été exposés dans le hall de la mairie durant le mois d'octobre.



Au mois de janvier, nous avons mené une action solidaire. Nous avons confectionné des couvertures et des vêtements pour les sans-abris. Nos réalisations ont été remises aux restos du cœur de Chambéry pour qu'ils les distribuent aux gens nécessiteux lors de leurs maraudes.

En février, nous avons préparé la foire de la Pivoine et nous avons réalisé des tableaux représentant des personnages entièrement décorés avec des fleurs en laine tricotées ou crochetées. Nous sommes très fières de nos créations qui ont été exposées en mairie.



La fin d'année approche ; chacune d'entre nous aspire à travailler un peu pour soi.

**Nous avons encore beaucoup de projets en tête et gageons que la nouvelle saison qui commencera en septembre sera encore très fructueuse. Nous travaillerons sur de nouveaux projets tout en reconduisant nos actions solidaires (participation à Octobre Rose, réalisation d'ouvrages destinés aux sans-abri).**



## POINT D'ÉTAPE SUR LES PROJETS EN COURS SUR LA COMMUNE DE BANDAFASSI

À la suite de la mission réalisée en décembre, les actions engagées sur le territoire de Bandafassi au sud-est du Sénégal, se poursuivent dans les différents volets du projet comme l'accès à l'eau potable, l'amélioration de l'assainissement et le renforcement de la gestion locale.

Ce bilan présente les avancées réalisées, les chantiers actuellement en cours ainsi que les prochaines étapes, illustrant la dynamique engagée sur le terrain en étroite collaboration avec les élus, la population et des partenaires locaux.

### ÉDUCATION



Les salles de classe ont enfin été achevées, après de nombreux mois de retard. Ces délais s'expliquent en grande partie par des délais de règlement particulièrement longs au Sénégal. A ceux-ci, il s'ajoute une période de travaux limitée, généralement de novembre à juin (saison sèche). Naturellement ces contraintes entraînent des retards importants pour les entreprises, ralentissant ainsi l'avancement des travaux, voire les interrompant temporairement.

Dans ce contexte, le recours à une structure comme ARCADE apparaît comme une solution plus souple. En effet, celle-ci n'est pas soumise aux mêmes règles que les collectivités sénégalaises. Elle permet ainsi une exécution plus rapide des travaux, assure un suivi régulier des travaux, réduit les lourdeurs administratives et facilite les paiements.

La finalisation de ces salles de classe constitue donc un soulagement, mais offre aussi l'occasion d'approviser la gestion de projets publics au Sénégal.



Entreprise effectuant les tests de pompage d'un puits dans le village d'Ibel

Case des tout-petits de Thiabédji, les blocs sanitaires sont localisés derrière la case pour limiter les odeurs

Bloc sanitaire en construction à l'école élémentaire de Thiabédji avec destruction des 2 latrines en arrière-plan.

### EAU ET ASSAINISSEMENT

Le projet mené à Bandafassi vise à améliorer durablement l'accès à l'eau potable, l'assainissement et la gestion des ressources locales. Trois priorités structurent cette initiative : mieux connaître les ressources en eau, moderniser les infrastructures sanitaires et renforcer les capacités de gestion.

Entre décembre 2025 et avril 2026, des études et tests de forages ont été réalisés afin de sécuriser l'approvisionnement en eau et planifier la remise en état des installations.

En parallèle, la construction de blocs sanitaires est en cours dans 6 établissements scolaires dans les villages de : Thiabédji

(case des tout-petits, école élémentaire et au collège), Nathia (école élémentaire), Ibel (école élémentaire et collège), avec la destruction des équipements devenus vétustes et dangereux pour les élèves.

ARCADE accompagne également la mairie et les établissements dans l'appui à la gestion (entretien et vidange), notamment avec des actions de formation et de sensibilisation (hygiène).

À travers ces avancées concrètes, Bandafassi pose les bases d'un développement durable, conciliant accès aux services essentiels et préservation des ressources en eau pour l'avenir.

Suivez les actualités sur leur site : <https://arcade-vivre.fr/actualites/>



## UNE BELLE VICTOIRE ET UNE NOUVELLE AVENTURE POUR UNE CANDIDATE DES CRÊTS.

C'est une soirée dont elle se souviendra longtemps.

Lors de l'élection de Miss Excellence Vallée de l'Isère, organisée à Barraux dans une ambiance chaleureuse, Hézeur Jouve-Triollet, jeune femme de 20 ans originaire de Crêts en Belledonne, a su tirer son épingle du jeu en remportant le Prix du Public.

Tout au long de la soirée, elle a su créer un vrai lien avec les spectateurs. Sourire, naturel et énergie étaient au rendez-vous, et le public ne s'y est pas trompé en votant massivement pour elle.

Encouragée par cette belle reconnaissance, elle poursuit l'aventure avec sa participation à l'élection de Miss Excellence Rhône-Alpes, prévue en octobre. Un nouveau défi qu'elle aborde avec motivation et enthousiasme.

Pour l'aider dans cette nouvelle étape, une cagnotte a été mise en place afin de financer les votes sur internet. Un QR code est disponible pour toutes celles et ceux qui souhaitent lui donner un coup de pouce. Très présente sur les réseaux sociaux, elle partage régulièrement son quotidien et les coulisses de cette aventure.

Il est possible de la suivre sur Instagram sous le nom hezeur\_jt.

Une belle fierté pour Crêts en Belledonne, qui voit l'une de ses habitantes porter ses couleurs avec passion.



## UNE NOUVELLE PELOUSE À PRÉSERVER ENSEMBLE

La commune a confié la réfection complète de la pelouse à l'entreprise COSEEC France. Le terrain, après aération, scarification et apport de sable, a bénéficié d'un nouveau semis. L'accès y a été interdit pendant six semaines, le temps que l'herbe pousse et se fortifie.

Cette opération représente un investissement important. L'objectif est de mettre à disposition des joueurs un équipement de qualité et durable en complément du terrain de football synthétique.



Un robot de tonte électrique, prêté par la société COSEEC, est actuellement en phase de test. Celui-ci est complètement autonome. Il assure une qualité de tonte régulière avec une fréquence optimale. Il permet également un gain de temps important pour les agents d'entretien municipaux.

Nous rappelons que la durabilité de cet espace sportif dépend des pratiques qui s'y déroulent :

- Le terrain est strictement réservé à la pratique sportive encadrée.
- Les chiens, même tenus en laisse, n'y sont pas autorisés.
- Les vélos, trottinettes, mobylettes, et autres engins sont strictement interdits.
- Il est essentiel de respecter les périodes de repos du terrain, nécessaires à sa régénération.



## L'ECOFFON CHALLENGE

**Un succès confirmé au cœur de Crêts en Belledonne**

Crêts en Belledonne a vibré au rythme de la deuxième édition de l'Ecoffon Challenge, un événement sportif et nature désormais ancré dans la vie locale. Organisé par l'association Bel'donne Running, ce rendez-vous a rassemblé plus de 130 participants, bénévoles et spectateurs autour de valeurs fortes : dépassement de soi, convivialité et valorisation du territoire.

Tout au long de la journée, le site de Mon Exil, point de départ et d'arrivée de l'épreuve, a offert une ambiance chaleureuse et dynamique. Entre encouragements du public et moments de partage autour des ravitaillements, l'esprit de l'événement a pleinement pris vie.

### UN DÉFI SPORTIF ACCESSIBLE ET EXIGEANT

L'Ecoffon Challenge propose un concept original mêlant performance et découverte : une boucle de 4 kilomètres avec 350 mètres de dénivelé positif, à parcourir autant de fois que possible en 3 ou 6 heures selon le format choisi. Un véritable test d'endurance, où gestion de l'effort et mental font toute la différence.

Pour permettre à chacun de participer, une randonnée ouverte était également proposée sur ce même parcours, offrant une alternative conviviale et accessible à tous les publics.

### DES PERFORMANCES REMARQUABLES

Les participants les plus aguerris ont su repousser leurs limites, enchaînant les boucles avec détermination. Nos plus belles et impressionnantes performances de la journée :

**Doriane : 44 km et 3905 m de dénivelé positif, soit 11 boucles**

**Maxime : 52 km et 4550 m de dénivelé positif, soit 13 boucles**

Le nouveau format en relais sur 6 heures a particulièrement séduit, apportant du dynamisme et un suspense constant tout au long de l'épreuve.



Mais au-delà des résultats, c'est l'engagement collectif qui a marqué cette édition. Sportifs amateurs et confirmés ont partagé un même esprit : celui de se dépasser dans une ambiance à la fois compétitive et bienveillante.

### UNE RÉUSSITE COLLECTIVE

Le succès de l'événement repose également sur une organisation solide, portée par une équipe investie et de nombreux bénévoles, et sur le soutien de la commune. Leur mobilisation a permis d'assurer un déroulement fluide, sécurisé et convivial.

Les encouragements du public, présents sur tout le parcours, ont largement contribué à créer une atmosphère fédératrice, renforçant les liens entre participants et habitants.

Cet élan collectif n'aurait pas été possible sans le soutien précieux des partenaires de l'événement, dont l'engagement aux côtés des organisateurs témoigne d'une volonté commune de promouvoir des initiatives locales, durables et conviviales.



### UN ÉVÉNEMENT AU SERVICE DU TERRITOIRE

Au-delà de l'aspect sportif, l'Ecoffon Challenge participe activement à la valorisation de Crêts en Belledonne. Il met en lumière la richesse de son environnement naturel, attire de nouveaux visiteurs et renforce le sentiment de fierté locale.

Véritable vitrine pour la commune, cet événement illustre son potentiel à accueillir des manifestations d'envergure dans un cadre exceptionnel.

### UN RENDEZ-VOUS APPELÉ À GRANDIR !

Fort du succès de cette édition, l'Ecoffon Challenge s'impose déjà comme un rendez-vous incontournable. Avec un développement attendu en termes de participants, de partenaires et d'animations, il pourrait nous l'espérons devenir un événement phare du territoire.

Une chose est certaine : Crêts en Belledonne tient là une manifestation porteuse de sens, capable de rassembler et de faire rayonner la commune bien au-delà de ses frontières.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la prochaine édition !

## HOP & DANCE

**Bien plus qu'une association, une énergie collective au service de la danse**

Depuis 1988, Hop & Dance fait vibrer le Pays d'Allevard autour d'une conviction forte : la danse est un langage universel, accessible à tous, porteur de lien, d'émotions et de joie. Fondée à l'origine sous le nom de Centre d'Art Chorégraphique du Pays d'Allevard, l'association proposait alors des cours de classique et de jazz.

Au fil des années, elle s'est transformée, enrichie, ouverte. En 2010, avec l'arrivée du **hip-hop** et une nouvelle identité, Hop & Dance affirme son ambition : conjuguer exigence et plaisir, diversité et accessibilité. Depuis, de nouvelles disciplines sont venues compléter l'offre : **pilates** en 2018, **West Coast Swing** en 2022, puis **street jazz**, **contemporain**, **SBK (salsa, bachata, kizomba)** et **claquettes** en 2025. Une richesse qui permet à chacun, quels que soient son âge, son parcours ou son corps, de trouver sa place et d'exprimer sa singularité.

**MAIS AU CŒUR DE HOP & DANCE, IL Y A AVANT TOUT UNE AVENTURE HUMAINE.**

Des professeurs passionnés, engagés et profondément investis transmettent bien plus que des techniques : ils insufflent confiance, goût de l'effort et liberté d'expression. Leur exigence s'accompagne d'une réelle bienveillance, permettant à chacun de progresser à son rythme, dans un cadre sécurisant et stimulant. Ils cultivent la créativité, encouragent l'expression des émotions et veillent à faire de chaque cours un moment de plaisir partagé.



À leurs côtés, une équipe de bénévoles œuvre avec discrétion mais détermination. Organisation des cours, mise en place d'événements, logistique, communication... leur engagement est essentiel. Animés par un véritable esprit d'équipe, ils contribuent à faire vivre l'association au quotidien et à en préserver les valeurs fondatrices : soutien, partage et ouverture.

Car Hop & Dance, c'est aussi une dynamique collective qui dépasse les murs des nombreuses salles mises à disposition par les mairies de Crêts en Belledonne, Allevard et la Chapelle du bard. L'ensemble de l'équipe Hop & Dance remercie chacune des mairies pour leur soutien. L'association a organisé déjà de nombreux stages (WCS, SBK, rock) et des soirées dansantes, créant des espaces de rencontre et de convivialité. Ces événements se poursuivront, les informations seront données sur les réseaux sociaux et affichages des villes d'accueil. L'association essaie également, chaque fois que cela est possible, de s'impliquer dans la vie locale à travers des événements.

La section hip-hop, particulièrement active, participe à de nombreux spectacles et échanges avec d'autres structures, incarnant cette volonté d'ouverture et de dialogue artistique.

Au-delà de la diversité des disciplines proposées, Hop & Dance porte une vision forte : celle d'une danse inclusive, exigeante et vivante, où chaque personne est accueillie telle qu'elle est. Ici, la performance se conjugue avec le plaisir, le travail avec la joie, et la technique avec l'émotion.

**Hop & Dance, c'est un lieu où l'on apprend, où l'on partage, où l'on se dépasse... ensemble.**

**Une invitation à entrer dans la danse, et à y trouver bien plus que des pas : une véritable expérience humaine.**





# CENTRE-BOURG : LA GRAND RUE PREND SA PARURE DÉFINITIVE !

**En mars-avril 2026, la mise en place de la résine sur les trottoirs de la Grand Rue vient finaliser la réhabilitation de l'artère principale et clôturer les travaux du centre-bourg menés sur le mandat 2020-2026. C'est l'occasion de faire un bilan des travaux réalisés et qui permettent au village de retrouver une nouvelle jeunesse.**

Avec les conditions météorologiques hivernales, il a fallu attendre le mois d'avril 2026 pour que la résine soit enfin posée sur les trottoirs et plateaux ralentisseurs de la Grand Rue. De couleur « beige-calcaire », cette résine vient donner la touche finale à la réhabilitation de la Grand Rue et rendre l'aménagement plus qualitatif. C'est aussi un repère puisque les espaces en résine sont en priorité dévolus aux piétons. La Grand Rue est donc enfin réhabilitée et plus fonctionnelle, en réponse aux attentes des habitants, commerçants et élus qui en avaient fait la priorité du mandat 2020-2026. À ce titre, l'encadré ci-contre permet de retracer les différentes étapes de la réhabilitation du centre-bourg.



Carrefour sécurisé à l'angle de la rue du Saujet

Le seul chantier qui n'aura pas pu être mené sur le dernier mandat est l'aménagement de surface de la Place de la Mairie (les réseaux ont été réhabilités en 2024). Le projet avait pourtant bien démarré avec de belles esquisses proposées par le maître d'œuvre et présentées dès 2023 (voir Echo des Crêts n°22 de juin 2023). Cependant, les services UDAP (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine), qui comprennent des architectes des bâtiments de France, étaient chargés d'analyser le dossier dans le cadre du classement « monument historique » du clocher de l'église de St-Pierre-d'Allevard.

Ces services ont imposé le fait que les alignements de platanes, pourtant en piètre état sanitaire, soient conservés, et que le projet n'autorise aucun stationnement véhiculaire sur la place. Ces prescriptions, a priori éloignées du classement du clocher, n'étaient pas compatibles avec la volonté communale de rendre la place plus fonctionnelle et de conserver un minimum de stationnements pour l'accès aux commerces et services (environ 10 places sur les 35 places actuelles).

Le projet a donc été suspendu et la nouvelle équipe municipale va devoir réfléchir à la composition de la future place de la Mairie, pour une mise en œuvre au plus tôt en 2027.

**Dans l'attente, les suggestions des habitants et des usagers sont bienvenues, et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des suites.**

L'année 2026 est une année de transition pour la réalisation des travaux. Le programme ne se désemplit pourtant pas, et de nombreux autres chantiers sont en préparation pour les prochaines années, avec toujours le souci de la maîtrise des investissements et de l'efficacité des actions : réhabilitation du clocher de l'église, requalification de la cour de l'école maternelle, rénovation (dont amélioration énergétique) des bâtiments communaux, etc. En parallèle, les travaux de réhabilitation et entretien des voiries constituent chaque année une part importante du budget communal.

## INFORMATIONS PRATIQUES :

- **Informations régulières :** « PanneauPocket », panneaux lumineux, Facebook de la mairie
- **Historique des projets et travaux du centre-bourg :** site internet de la commune et Echo des Crêts n°16 à 29
- **Mairie de Crêts en Belledonne** – Mme JOASSON Virginie (DST) ; M. DALBON-GOULAZ Hugues ou M. LAMBERT Pierre (adjoints) – 04.76.45.11.10 – courriel : cretsenbelledonne@mairieceb.fr (accueil) ou travauxcentrebourg@mairieceb.fr



Aménagement piéton entre la place du Foyer et l'aire de jeux



L'aménagement de la Grand Rue s'inscrit dans la continuité du parking de la Fontaine réalisé en 2022



# POUR UN BON FONCTIONNEMENT ET LA SATISFACTION DE TOUS, IL EST RAPPELÉ LES PRINCIPES D'USAGE DE LA GRAND RUE (ET DU CENTRE-BOURG EN GÉNÉRAL) :

- 30 km/h : c'est la vitesse maximale autorisée dans le centre-bourg. Pour respecter cette vitesse, restez en seconde !
- Stationnement interdit dans la Grand Rue en dehors des places marquées
- Les piétons et notamment les personnes à mobilité réduite disposent d'un linéaire accessible et convivial sur l'ensemble de la rue
- Les traversées de route sont sécurisées et les aménagements ont pour vocation d'apaiser le trafic
- Les trottoirs bénéficient de plantations et d'un revêtement qualitatif mais fragile qu'il convient à tous de préserver
- Les propriétaires de nos amis canins sont priés de bien vouloir retirer les déjections sur l'espace public

## SÉCURITÉ À TROTINETTE : SOYONS VIGILANTS !

■ Pour ma sécurité, je porte un casque, je reste visible, je porte un équipement rétro-réfléchissant (gilet, brassard), je respecte le Code de la route et je ne roule jamais sur les trottoirs.

### Les règles d'or à respecter

■ J'ai au moins 14 ans, je circule seul sur ma trottinette, ma vitesse maximum est de 25 km/h, je ne porte ni écouteurs, ni casque audio quand je circule avec ma trottinette et enfin, je possède une assurance responsabilité civile.

**Merci à toi pour ta vigilance et bon partage de la route !**



## SYNTHÈSE DES TRAVAUX DANS LE CENTRE-BOURG SUR LE MANDAT 2020-2026 :

- 2020 : Étude de programmation des travaux qui a permis d'estimer les investissements et définir les priorités
- 2021 : Réhabilitation de la rue des Écoles
- 2022 : Aménagement du parking de la Fontaine (angle de la rue de l'Église)
- 2022-2023 : Réhabilitation des réseaux de la Grand Rue (eaux usées, eaux pluviales, réseaux secs), de concert avec la communauté de communes et GreenAlp
- 2024 : Réhabilitation des réseaux de la place de la Mairie et de rues annexes
- 2024 : Aménagement du parking Mon Exil
- 2025 : Travaux d'aménagement de surface de la Grand Rue
- 2026 : Pose de la résine sur les trottoirs et plateaux de la Grand Rue



Aménagement commenté de la Grand Rue au niveau de la rue de la Charrière



# LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREVES

LES COMPTES RENDUS  
DES CONSEILS  
MUNICIPAUX SONT  
CONSULTABLES DANS  
LEUR INTÉGRALITÉ EN  
MAIRIE ET SUR :  
[WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR](http://WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR)

## SÉANCE DU 20 JANVIER 2026

**RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ENTRE LE 18 DÉCEMBRE 2025 ET LE 20 JANVIER 2026 DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS OCTROYÉES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

(Selon l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales)

**DECISION N°19 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ÉLABORATION DE LA CARTE DES ALÉAS ET PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES NÉCESSAIRES, POUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE SAINT PIERRE D'ALLEVARD**

La commune de Crêts en Belledonne sollicite une subvention auprès de l'état pour réaliser la carte des aléas du territoire de la commune historique de Saint Pierre d'Allevard, dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation, à la DDT au titre de l'information préventive, ainsi qu'au Fond Barnier, pour un montant de 43400 € HT.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE POUR LA PERIODE 2026-2029**

Ainsi, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- De valider les axes de travail de la nouvelle convention territoriale globale 2026-2029,
- D'autoriser la signature de la convention-cadre entre la CAF de l'Isère, le Département de l'Isère, la communauté de communes Le Grésivaudan et les communes volontaires,
- De poursuivre en 2026, l'élaboration du plan d'actions détaillé en lien avec les partenaires institutionnels, les communes et les acteurs locaux.

**RUE DU TIGRE – REGULARISATION FONCIERE - PARCELLES CADASTREES SECTION AC 400 – AC 86 – AC 68 – AC 83**

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité : ENTENDU l'exposé de Maxime GIVAUDAN, APPROUVE les rétrocessions listées ci-dessus, ACCEPTE que les rétrocessions soit dressé par acte notarié et désigne M. Pierre LAMBERT, 1er adjoint pour représenter la Commune et signer ainsi les documents nécessaires à ces rétrocessions, AUTORISE Monsieur Laurent BRUNET- MANQUAT à signer tous les documents préparatoires aux transferts de propriété

**RUE DU TIGRE – REGULARISATION FONCIERE - PARCELLES CADASTREES SECTION AB 299 – AB 400 – AB 300**

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, ENTENDU l'exposé de Maxime GIVAUDAN, APPROUVE les rétrocessions listées ci-dessus, ACCEPTE que les rétrocessions soit dressé par acte notarié et désigne le 1er adjoint Pierre LAMBERT pour représenter la Commune et signer ainsi les documents nécessaires à ces rétrocessions, AUTORISE Monsieur Laurent BRUNET- MANQUAT à signer tous les documents préparatoires aux transferts de propriété.

**RUE DU MOLLARD – REGULARISATION FONCIERE- PARCELLES CADASTREES SECTION AE 419 ET AE 420**

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, ENTENDU l'exposé de Maxime GIVAUDAN, APPROUVE les rétrocessions listées ci-dessus, ACCEPTE que les rétrocessions soit dressé par acte notarié et désigne

M.LAMBERT, 1er adjoint pour représenter la Commune et signer ainsi les documents nécessaires à ces rétrocessions, AUTORISE Monsieur BRUNET MANQUAT à signer tous les documents préparatoires aux transferts de propriété

**APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) RELATIF AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE DOMAINE NORDIQUE DU BARIOZ A LA CCLG AU 30/10/2025**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, N'approuve pas le rapport relatif à l'évaluation du transfert à la communauté de communes Le Grésivaudan de la compétence domaine nordique du Barioz ci-annexé. Notifie cette décision à la communauté de communes Le Grésivaudan

**APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) RELATIF AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE FUNICULAIRE DE SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET À LA CCLG AU 30/10/2025**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

N'approuve pas le rapport relatif à l'évaluation du transfert à la communauté de communes Le Grésivaudan de la compétence Funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet ci-annexé.

Notifie cette décision à la communauté de communes Le Grésivaudan

**CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION DE LA MISE SOUS PLI ET DU COLISAGE DE LA PROPAGANDE ÉLECTORALE**

Monsieur le Maire propose d'approuver la convention. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, , décide :

- D'approuver la convention,
- D'Autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**AIDE FINANCIÈRE POUR LES OBSÈQUES D'UN AGENT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de participer à hauteur de 1440,10 euros aux obsèques de Jordane Bambina

**TARIFS DES SECOURS SUR LES DOMAINES ALPIN DU GRAND PLAN ET NORDIQUE DU BARIOZ**

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint propose les tarifs de secours suivants :

► Pour le domaine Nordique du Barioz

69€ zone front de neige : poste de secours

244€ zone rapprochée : piste du refuge -les môilles- belle aiguette-

415€ zone éloignée : le plateau-boucle du cret- depart et retour du cret du poulet- le haut piste du refuge

829€ zone hors piste :

coût reel pour les interventions exceptionnelles

82€ coût / heure pisteur-secouriste

205€ coût / heure chenillette damage

► pour le domaine du ski alpin du grand plan

69€ zone front de neige : poste de secours - tire bôt'chou (zone débutant)

244€ zone rapprochée : piste la foret- piste le plateau

415€ zone éloignée : piste les rhodos - piste la marmotte- piste les fougères

829€ zone hors piste

**MODALITÉS D'ATTRIBUTION DU REGIME INDÉMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, des dispositions suivantes : Principes structurant la refonte du régime indemnitaire. Informations à consulter en Mairie ou sur le site internet de la Mairie

**MISE EN PLACE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS POUR LA COMMUNE DE CRÈTS EN BELLEDONNE**

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide d' :

■ Adopter le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale, modifié par le décret n° 2010-531 du 20 mai 2010,

■ Adopter la procédure d'alimentation du C.E.T. selon laquelle les jours de repos compensateurs acquis uniquement sur l'année peuvent être épargnés dans leur totalité,

■ Adopter la monétisation du C.E.T selon les modalités suivantes : les 15 premiers jours épargnés ne seront utilisés que sous forme de congés.

■ Au-delà de 15 jours épargnés, l'agent peut utiliser les jours excédentaires en combinant notamment plusieurs options dans les proportions qu'il souhaite parmi les options suivantes :

► leur prise en compte au sein du régime de retraite additionnelle (uniquement pour les agents titulaires affiliés à la CNRACL) ;

► leur indemnisation ;

► leur maintien sur le C.E.T. ;

► leur utilisation sous forme de congés.

En cas d'indemnisation, cette dernière se fera par le versement d'une indemnité compensatrice selon des taux fixés par arrêté ministériel et variable selon la catégorie hiérarchique à laquelle appartient l'agent. Le plafond annuel de jours indemnissables est fixé 30 (au-delà des 15 premiers jours qui eux ne sont pas indemnissables).

L'indemnisation forfaitaire intervient nécessairement dans l'année au cours de laquelle l'agent a exprimé son souhait.

L'agent souhaitant utiliser des jours épargnés dans son C.E.T. sous forme de congés devra le demander selon les règles applicables aux congés annuels dans la collectivité. Les nécessités de service peuvent motiver le refus de la demande d'utilisation du C.E.T.

L'agent devra faire part de son choix au service gestionnaire du C.E.T. au plus tard le 31 janvier de l'année suivante ou au plus tard le 30 septembre de l'année suivante pour les agents des services périscolaires, en remettant le formulaire de demande d'option,

A défaut de droit d'option exerce aux dates indiquées de l'année suivante :

■ pour les agents titulaires affiliés à la CNRACL, les jours excédant 20 jours sont automatiquement pris en compte au sein du RAFF ;

■ pour les autres agents (agents non titulaires et pour les agents affiliés au régime général IRCANTEC), ils sont automatiquement indemnisés.

► Adopter les différents formulaires annexés,

► Préciser que les dispositions de la présente délibération prendront effet au plus tôt à la date de transmission au contrôle de légalité de la présente délibération.

## SÉANCE DU 10 FEVRIER 2026

**RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ENTRE LE 20 JANVIER 2026 ET LE 10 FEVRIER 2026 LE CADRE DES DÉLÉGATIONS OCTROYÉES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

(Selon l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales)

**DECISION N°1: ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC CONCERNANT LA MISE À JOUR DE LA CARTE DES ALEAS NATURELS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE CRÈTS EN BELLEDONNE (ANCIENNE COMMUNE DE ST PIERRE D'ALLEVARD).**

La commune de Crêts en Belledonne décide de retenir la société ALP'GEORISQUES – 52 rue de Moirond – 38420 DOMENE pour le marché public cité ci-dessus pour un montant total de 27 545 € HT détaillé comme suit :

■ Tranche ferme : 14 090 € HT

■ Tranche optionnelle : 13 455 € HT

**DECISION N° 2 : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC CONCERNANT DES ETUDES THERMIQUES ET FLUIDES POUR LE CHANGEMENT DE CHAUFFAGE ET LE CONFORT DU BATIMENT DE LA MAIRIE (commune historique de Saint Pierre d'Allevard)**

La commune de Crêts en Belledonne décide de retenir le groupement d'entreprise nommé ci-dessous :

■ EURL Nicolas GRATIER – 774 route de les Marches – 73800 FRANCIN

■ SAS ACTIF – 18bd de la Mer Caspienne – 73370 LE BOURGET DU LAC

Pour le marché public cité en objet pour un montant HT de 29 900 € HT

**DECISION N° 3 : DECISION D'ESTER EN JUSTICE DANS L'AFFAIRE CHRISTELLE SANTOS/COMMUNE DE CRÈTS EN BELLEDONNE ANNULATION PC MODIFICATIF N° 038439 14 20009 M02**

La commune de Crêts en Belledonne décide d'ester en justice et de désigner Maître FIAT du cabinet CDMF - Avocats, domicilié 7 place Firmin Gauthier 38000 Grenoble, pour représenter la commune devant le Tribunal Administratif de Grenoble, dans l'affaire opposant Madame Christelle Santos à la commune de Crêts en Belledonne.

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026**

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) de l'exercice 2026 et de la transmission d'un rapport d'orientations budgétaires, joint en annexe à la convocation de la présente séance du conseil municipal.

**IMPASSE DE LA CURE – REGULARISATION FONCIERE PARCELLE CADASTREE SECTION AB 299 – AB 400 – AB 300**

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, ENTENDU l'exposé de M. BRUNET-MANQUAT, APPROUVE les rétrocessions listées ci-dessus, ACCEPTE que les rétrocessions soit dressé par acte notarié et désigne le 1er adjoint pour représenter la Commune et signer ainsi les documents nécessaires à ces rétrocessions, AUTORISE Monsieur BRUNET-MANQUAT à signer tous les documents préparatoires aux transferts de propriété.

## SÉANCE 5 MARS 2026

**RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ENTRE LE 20.01.2026 ET LE 10.02.2026 LE CADRE DES DÉLÉGATIONS OCTROYÉES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

(Selon l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) ; Pas de nouvelle décision.

**OBJET : REPRISE ANTICIPÉE DU RÉSULTAT 2025 ET PRÉVISION D'AFFECTATION SUR L'EXERCICE 2026 - (BUDGET PRINCIPAL)**

En conséquence, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal ; Arrête les résultats prévisionnels de l'exercice 2025 tels que



dressés par l'ordonnateur et attestés par le Comptable Public ; Autorise la reprise anticipée des résultats prévisionnels de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026 ; Approuve l'affectation anticipée des résultats 2025, au budget principal 2026 comme suit :

- ▶ 002 Excédent de fonctionnement reporté : 761 956,46 €
- ▶ 001 Déficit d'investissement reporté : 139 353,46 €
- ▶ 1068 Affectation du résultat : 368 637,27 €

**OBJET : IMPOTS LOCAUX : TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2026**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de

- Fixer les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026 comme suit :
- ▶ La taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,26 %
- ▶ La taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,13 %
- ▶ La taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,60 %

**OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2026 DE LA COMMUNE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 16 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (JOUNEAU Catherine), décide :

- D'approuver le budget primitif 2026 du budget principal de la commune de Crêts en Belledonne, joint à la présente délibération.
- D'autoriser le Maire en cas de nécessité d'avoir la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce "dans une limite des 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections"

**OBJET : RÉPARTITION N°1 DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- D'attribuer pour l'association Guitares en scène, à l'unanimité, 300 €.
- D'attribuer pour l'association Allevard Evènement, avec 16 voix pour, 1 voix contre (GIVAUDAN Maxime) et 0 abstention, 7 308,75 €.

**OBJET : INCORPORATION DES BIENS SANS MAITRES**

Après avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire

- à incorporer par arrêté les immeubles ci-dessus désignés pour une superficie totale de 3 ha 69 a 85 ca d'une valeur totale de 5 544 €
- Effectuer toutes les démarches nécessaires à l'incorporation de ces biens.

**OBJET : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES (CLECT) RELATIF AU TRANSFERT DE 4 ÉQUIPEMENTS PETITE ENFANCE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN D'URIAGE A LA CCLG AU 01/09/2025**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 10 voix pour, 0 voix contre et 7 abstentions (BACHELOT Pierre, GADEL Nelly, GIRAULT-FERRARI Jeanne-Marie, HERAUD Régis, JOUNEAU Catherine, MENGUY Laurie, MIETTON Eve),

- Approuve le rapport relatif à l'évaluation du transfert à la communauté de communes Le Grésivaudan de 4 équipements petite enfance de la commune de Saint-Martin d'Uriage ci-annexé.

- Notifie cette décision à la communauté de communes Le Grésivaudan

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE A LA SECURITE DES PISTES ET A L'ORGANISATION DES SECOURS SUR LE DOMAINE DU GRAND PLAN**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d' :

- Approuver l'avenant n°1 à la convention relative à la sécurité des pistes et à l'organisation des secours sur le domaine du Grand Plan joint en annexe ;
- Autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DES SERVICES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL/DETR) POUR LA RENOVATION THERMIQUE DE LA MAIRIE DE CRETS EN BELLEDONNE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- D'adopter l'avant - projet de financement pour les travaux de rénovation thermique de la mairie pour un montant de 247 344,20 € HT
- De solliciter auprès des services de l'Etat une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ou de la DETR pour un montant de travaux de 247 344,20 € HT.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DES SERVICES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DETR/DSIL) POUR L'AMENAGEMENT ET LA DESIMPERMEABILISATION DE LA COUR DE L'ECOLE MARTERNELLE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'adopter l'avant - projet de financement pour les travaux de travaux d'aménagement et de désimpermeabilisation de la cour de l'école maternelle pour un montant de 234 175,61 € HT
- De solliciter auprès des services de l'Etat une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ou de la DETR pour un montant de travaux de 234 175,61 € HT.

**OBJET : MUTUALISATION ET VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le principe de la convention de valorisation des certificats d'énergie ;
- D'autoriser le Maire à signer ladite convention, et à fournir à TE38 tous les documents nécessaires à son exécution.
- De donner mandat à TE38 afin d'effectuer toutes les diligences administratives liées au dépôt des dossiers de CEE.

**OBJET : PROJET DE LOI DE DECENTRALISATION – SITUATION DES SYNDICATS D'ENERGIE / MOTION RELATIVE A LA COMPETENCE « DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

- Adopte la motion relative à la compétence « distribution d'électricité et de gaz » jointe à la présente délibération.

**SÉANCE DU 22 MARS 2026**

**OBJET : ÉLECTION DU MAIRE**

M. Youcef TABET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

**OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide, d' approuver la création de 7 postes d'adjoint au Maire.

**OBJET : ÉLECTION DES ADJOINTS**

La liste «Ensemble pour Crêts » ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée et ont été élus adjoints au maire et immédiatement installés :

1<sup>er</sup> adjoint : LARDIERE Jérôme

2<sup>ème</sup> adjoint : MENGUY Laurie

3<sup>ème</sup> adjoint : LAMBERT Pierre

4<sup>ème</sup> adjoint : BARRALON Cindy

5<sup>ème</sup> adjoint : BRUNET-MANQUAT Laurent

6<sup>ème</sup> adjoint : MARTAIN Sylvie

7<sup>ème</sup> adjoint : VEILAND Pascal

**LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL :**

Conformément à l'article L1111-1 du CGCT, le Maire donne lecture de la charte de l'élu local, et remet une copie de la charte à chaque conseiller municipal.

**OBJET : NOMINATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLEGUÉS**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Créer trois postes de conseillers municipaux délégués pour les domaines suivants :
  - ▶ Affaires scolaires et périscolaires
  - ▶ Enfance et Jeunesse
  - ▶ Travaux et voiries

■ PREND ACTE de la nomination de Monsieur BACHELOT Pierre en tant que conseiller municipal délégué pour remplir les fonctions relatives aux domaines de compétences concernant les affaires scolaires et périscolaire.

■ PREND ACTE de la nomination de Madame VEYRET Géraldine en tant que conseillère municipale déléguée pour les remplir les fonctions relatives aux domaines de compétences concernant l'enfance et la jeunesse.

■ PREND ACTE de la nomination de Monsieur DALBON-GOULAZ Hugues en tant que conseiller municipal délégué pour remplir les fonctions relatives aux domaines de compétences concernant les travaux et la voirie.

**OBJET : INDEMNITÉS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLEGUÉS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 16 voix pour, 7 abstentions (BERTONI Damien, VEILAND Pascal, BACHELOT Pierre, BELLOT-PATUREL-BALSAS Karine, VEYRET Géraldine, ROBERT Louise, COINDET Aurélie), 4 voix contre ( DURAND Anne-Marie – FRAISSE Bruno – GIRAULT-FERRARI Jeanne-Marie – MENGUY Laurie).

décide de :

- Approuver le taux des indemnités proposées
- Charger Monsieur le Maire de faire appliquer ces modalités.

**SÉANCE DU 9 AVRIL 2026**

**OBJET : DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de DÉLÉGUER à Monsieur le maire les attributions suivantes :

■ De fixer, dans la limite d'une augmentation ou d'une diminution de 20 %, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics ;

■ Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée en application du code des marchés publics, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Mais aussi, prendre toute décision concernant la préparation la passation, l'exécution et le règlement



des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure formalisée, les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, des commissaires de justice et experts ;
- De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans toutes les instances juridiques et en tant que de besoin, et pour tous les types de contentieux, de tous les domaines gérés par la commune que ce soit en 1<sup>ère</sup> instance ou en appel ;
- Transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €

■ De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite des garanties accordées par le contrat d'assurance automobile en vigueur de la commune ;

■ D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ;

■ D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

■ De demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, l'attribution de subventions. Cette délégation est valable pour tout type de demande de subvention, tout montant, et tout partenaire.

■ De procéder, au dépôt des déclarations préalables à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'AUTORISER Monsieur le maire à subdéléguer tout ou partie de ses compétences à un adjoint selon les modalités fixées à l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ; ainsi qu'à des fonctionnaires dans les conditions fixées à l'article L2122-19 du même code ; DIT qu'en cas d'empêchement du Maire, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet d'une délégation seront prises par un adjoint exerçant la suppléance dans l'ordre du tableau ; Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES**

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide de :

Composer ONZE commissions municipales dont les thématiques et les compétences sont les suivantes :

1. Affaires scolaires, Enfance et jeunesse
2. Vie associative et sportive, culture, loisirs et patrimoine ;
3. Action sociale et solidarité ;
4. Communication et informations municipales ;



- 5. Urbanisme cadre de vie et sécurité ;
- 6. Environnement, mobilités et patrimoine;
- 7. Espaces ruraux ;
- 8. Réseaux, voiries, bâtiments ;
- 9. Finances et budget ;
- 10. Ressources humaines.
- 11. Sécurité, protocole, commémorations

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de les mettre en place. Il est proposé ensuite la désignation des membres des commissions. Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner les membres par vote à main levée.

**Affaires scolaires, Enfance et jeunesse :** Pierre BACHELOT, Géraldine VEYRET, Delphine MARTIN, Laurie MENGUY, Karine BELLOT PATUREL, Jacqueline ZAPPIA, Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI.

**Vie associative et sportive, culture, loisirs et patrimoine :** Laurie MENGUY, Delphine MARTIN, Olivier CUGNOLIO , Aurélie COINDET , Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI, Jean-Virgile CORNU, Jacqueline ZAPPIA, Pierre BACHELOT, Pascal VEILAND

**Action sociale et solidarité :** Sylvie MARTAIN, Anne-Marie DURAND, Géraldine VEYRET, Pierre BACHELOT, Karine BELLOT PATUREL, Jacqueline ZAPPIA, Pascal VEILAND, Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI.

**Communication et informations municipales :** Pascal VEILAND, Louise ROBERT, Frédéric LAVAL, Cindy BARRALON, Karine BELLOT PATUREL, Laurie MENGUY.

**Urbanisme, foncier, soutien aux acteurs économiques :** Laurent BRUNET-MANQUAT, Pierre LAMBERT, Jérôme LARDIERE, Louise ROBERT, Maxime GIVAUDAN, Frédéric LAVAL.

**Environnement, mobilités et patrimoine :** Cindy BARRALON, Frédéric LAVAL, Delphine MARTIN, Stéphanie BERNARD.

**Espaces ruraux :** Pierre LAMBERT, Jérôme LARDIERE, Alexandre CONTADINI, Pierre BACHELOT, Aurélie COINDET, Frédéric LAVAL, Bruno FRAISSE.

**Réseaux, voiries, bâtiments :** Hugues DALBON-GOULAZ, Pierre LAMBERT, Jérôme LARDIERE, Maxime GIVAUDAN , Frédéric LAVAL, Laurent BRUNET-MANQUAT, Bruno FRAISSE.

**Finances et budget :** Jérôme LARDIERE, Pierre LAMBERT, Jacqueline ZAPPIA, Cindy BARRALON, Laurie MENGUY, Coline CHELLOUG, Bruno FRAISSE, Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI, Laurent BRUNET-MANQUAT, Pierre BACHELOT Hugues DALBON-GOULAZ, Géraldine VEYRET, Sylvie MARTAIN, Pascal VEILAND.

**Ressources humaines :** Jérôme LARDIERE, Pierre BACHELOT, Laurie MENGUY, Jacqueline ZAPPIA, Coline CHELLOUG

**Sécurité, protocole, commémorations :** Damien BERTONI, Pascal VEILAND

Tous les membres sont installés suite au vote.

**OBJET : ÉLECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES SYNDICATS DE COMMUNE OU DES SYNDICATS MIXTES**

Territoire d'Énergie : Titulaire : Laurent-BRUNET-MANQUAT, Suppléante : Cindy BARRALON.

**OBJET : ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS OU STRUCTURES**

ASSOCIATIONS DES COMMUNES FORÊSTIÈRES DE L'ISÈRE, Titulaire : Pierre LAMBERT, Suppléant : Jérôme LARDIERE

ADABEL, Titulaire: Pierre LAMBERT, Suppléante : Louise ROBERT

LES CHEMINS DU FER EN BELLEDONNE, Titulaire : Frédéric LAVAL, Suppléante : Cindy BARRALON

ESPACE BELLEDONNE, Titulaire: Frédéric LAVAL, Suppléant: Pierre LAMBERT

COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER BELLEDONNE, Titulaire : Frédéric LAVAL, Suppléant : Pierre LAMBERT

ARCADE, Titulaire: Pierre BACHELOT, Suppléant: Maxime GIVAUDAN

ADEF, Titulaire: Pierre BACHELOT, Suppléante: Karine BELLOT-PATUREL

AURC, Titulaire : Maxime GIVAUDAN, Suppléant : Laurent BRUNET-MANQUAT

GROUPEMENT PASTORAL DU CRÊT DU POULET, Titulaires: Alexandre CONTADINI, Aurélie COINDET, Suppléants : Pierre LAMBERT, Jérôme LARDIERE.

**OBJET : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN D'ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO SOCIAUX**

VALLON DE SESAME : représentante : Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI

**OBJET : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE D'ALLEVARD-LES-BAINS**

ÉCOLE DE MUSIQUE D'ALLEVARD-LES -BAINS, Titulaire : Damien BERTONI, Suppléante : Jacqueline ZAPPIA

**OBJET : DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE**

La candidature de Damien BERTONI est proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, de désigner Damien BERTONI en qualité de correspondant défense titulaire de la Commune de Crêts en Belledonne, désigner Jean-Virgile CORNU en qualité de correspondant défense suppléant de la Commune de Crêts en Belledonne.

**OBJET : DÉSIGNATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CCAS**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer le nombre de membres du conseil municipal appelés à siéger au Centre Communal d'Action Sociale à huit membres en plus du Maire.

**OBJET : ÉLECTION DES MEMBRES DU CCAS**

Sylvie MARTAIN, Anne-Marie DURAND, Géraldine VEYRET, Pierre BACHELOT, Karine BELLOT PATUREL, Jacqueline ZAPPIA, Pascal VEILAND, Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI.

Après avoir, conformément à l'article R.123-8 susvisé, voté à scrutin secret ; le conseil municipal décide d'élire Sylvie MARTAIN, Anne-Marie DURAND, Géraldine VEYRET, Pierre BACHELOT, Karine BELLOT PATUREL, Jacqueline ZAPPIA, Pascal VEILAND, Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI.

En tant que membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

**OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Membres titulaires, Maxime GIVAUDAN, Bruno FRAISSE, Pierre LAMBERT, Hugues DALBON GOULAZ, Jérôme LARDIERE.

Membres suppléants, Jacqueline ZAPPIA, Cindy BARRALON, Laurie MENGUY, Pierre BACHELOT, Coline CHELLOUG

Président de la commission d'appel d'offres : Tabet Youcef

Le conseil municipal désigne :

Les membres titulaires :

Les membres suppléants :

**OBJET : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GAZ ET ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE (GEG)**

Titulaire: Laurent BRUNET-MANQUAT, Suppléant: Jérôme LARDIERE

**OBJET : AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les

conditions fixées par la loi pour des besoins liés à un accroissement saisonnier ou temporaire d'activité ou dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire indisponible temporairement ou encore pour mener à bien un projet ou une opération identifiée,

Charger Monsieur le Maire de la constatation des besoins concernés ainsi que la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence,

Prévoir à cette fin une enveloppe de crédits

**OBJET : SOLlicitation DU FOND DE CONCOURS « TOURISME » DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN POUR LA REMISE AUX NORMES DU REFUGE DU CRETS DU POULET ET LA MODERNISATION DE LA CUISINE**

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, ENTENDU l'exposé de Monsieur Pierre LAMBERT ACCEPTE de demander l'aide de la CCLG.

**OBJET : DECLASSERMENT ET VENTE DE LA PARCELLE AE 839**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, ENTENDU l'exposé de Laurent BRUNET-MANQUAT, CONSTATE la désaffectation du domaine public du terrain, PRONONCE son déclassement du domaine public et son incorporation au domaine privé communal, APPROUVE la vente de la parcelle AE 839 au prix de 48 850 Euros à la SAS CELLAND ESTATE MANAGEMENT FRANCE, viendront s'ajouter les frais de géomètre, de notaire et de publication à charge de l'acquéreur, DEMANDE une cession temporaire d'usufruit d'une durée de 30 ans, permettant à la commune de conserver la nue-propriété du terrain. Dans ce cas le prix proposé pour une vente classique ne sera pas réduit, même en cas de cession temporaire limitée dans le temps, avec une durée maximale de 30 ans, DEMANDE en cas de démantèlement des infrastructures de téléphonie mobile, que SAS CELLAND ESTATE MANAGEMENT FRANCE s'engage à rétrocéder la micro-parcelle au vendeur dans un Délai de 24 mois, contre un paiement forfaitaire de 100 Euros, sous réserve que la commune accepte que le pylône soit démonté sans obligation pour SAS CELLAND ESTATE MANAGEMENT FRANCE de remettre le terrain à l'état initial, notamment sans enlèvement des fondations en béton, DEMANDE que les mentions ci-dessus soient portées sur l'acte

**OBJET : DETACHEMENT VENTE DE DELAISSE – ALLEE DU MILEPERTUIS À MR BENOUAR**

Après en avoir délibéré, ENTENDU l'exposé de M. BRUNET-MANQUAT, APPROUVE la vente de la parcelle AD 825 à M. BENOUAR au prix de 1 890 Euros, , viendrons s'ajouter les frais de géomètre et de publication à charge de l'acquéreur , DEMANDE que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne Monsieur Pierre LAMBERT, 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune et signer l'acte

**OBJET : DETACHEMENT VENTE DE DELAISSE – IMPASSE DU POUTAZ À MME BONNEFOY**

Après en avoir délibéré, ENTENDU l'exposé de M. BRUNET-MANQUAT, APPROUVE la vente de la parcelle AD 822 à M<sup>me</sup> BONNEFOY au prix de 360 Euros, viendrons s'ajouter les frais de géomètre et de publication à charge de l'acquéreur ; DEMANDE que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne Monsieur Pierre LAMBERT, 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune et signer l'acte

**OBJET : DETACHEMENT VENTE DE DELAISSE – IMPASSE DU POUTAZ À MR ET MME CONTADINI**

Après en avoir délibéré, ENTENDU l'exposé de M. BRUNET-MANQUAT, APPROUVE la vente de la parcelle AD 828 à M<sup>me</sup> et Mr CONTADINI au prix de 270 Euros, viendrons s'ajouter les frais de géomètre et de publication à charge de l'acquéreur DEMANDE que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne Monsieur Pierre LAMBERT, 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune et signer l'acte

OBJET : DETACHEMENT VENTE DE DELAISSE – RUE DE LA BRIQUETERIE à Mr MORESCO

Après en avoir délibéré, ENTENDU l'exposé de M. BRUNET-MANQUAT

APPROUVE la vente de la parcelle AD 826 à Mr MORESCO au prix de 1560 Euros, viendrons s'ajouter les frais de géomètre et de publication à charge de l'acquéreur ; DEMANDE que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne Monsieur Pierre LAMBERT, 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune et signer l'acte.

**OBJET : DETACHEMENT VENTE DE DELAISSE – ALLEE DES GENTIANES à Mr et M<sup>me</sup> RUEDA**

Après en avoir délibéré, ENTENDU l'exposé de M. BRUNET-MANQUAT ; APPROUVE la vente de la parcelle AD 827 à M<sup>me</sup> et Mr RUEDA au prix de 1 170 Euros, viendrons s'ajouter les frais de géomètre et de publication à charge de l'acquéreur ; DEMANDE que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne Monsieur Pierre LAMBERT, 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune et signer l'acte

**OBJET : DETACHEMENT VENTE DE DELAISSE – ALLEE DU MILLEPERTUIS à Mr et M<sup>me</sup> VESVAL**

Après en avoir délibéré, ENTENDU l'exposé de M. BRUNET-MANQUAT ; APPROUVE la vente des parcelles AD 823 et 824 à Mr et M<sup>me</sup> VESVAL au prix de 90 Euros, viendrons s'ajouter les frais de géomètre et de publication à charge de l'acquéreur ; DEMANDE que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne Monsieur Pierre LAMBERT, 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune et signer l'acte

**OBJET : CONVENTION DE PRESTATION SUR LE DOMAINE DU GRAND PLAN ENTRE L'ASSOCIATION SKI CLUB DU BARIOZ, LA SPL DU GRÉSIVAUDAN ET LA COMMUNE DE CRETS EN BELLEDONNE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, , décide d' Approuver la convention de prestation sur le domaine du Grand Plan entre l'association Ski Club du Barioz, la SPL du Grésivaudan et la commune de Crêts en Belledonne convention jointe à la présente délibération ; Autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**OBJET : AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS COMMERCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN POUR LE PROJET DE REQUALIFICATION DU CENTRE- BOURG**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d' : Approuver l'avenant n°1 à la convention d'attribution d'un fond de concours commerces de la communauté de communes le Grésivaudan pour le projet de requalification du centre-bourg de Crêts en Belledonne ( avenant joint à la présente délibération) ; Autoriser Monsieur le Maire à le signer.

**OBJET : CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DE L'ISERE ET LA COMMUNE DE CRETS EN BELLEDONNE DANS LE CADRE DU PROJET TERRITOIRES NUMERIQUES EDUCATIFS**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d' : Approuver la convention entre le département de l'isère et la commune de Crêts en Belledonne dans le cadre du projet territoires numériques ( convention jointe à la présente délibération) ; Autoriser Monsieur le Maire à le signer.

**OBJET : CONVENTION DE LABELLISATION APICITÉ**

Entendu l'exposé, Après en avoir délibéré, le conseil municipal, APPROUVE la convention pour la labellisation APicité, jointe à la présente délibération ; AUTORISE M. Le Maire à la signer

**OBJET : REGULARISATIONS FONCIERES -PROPRIETE MICHEL REYMOND-LARUINA - PARCELLES CADASTREES SECTION D44, D684, D689, C693, C 694**

Après avoir délibéré, le conseil municipal, ENTENDU l'exposé de M. BRUNET-MANQUAT ; ACCEPTE que les rétrocessions soient dressées par acte notarié et désigne M. Jérôme LARDIERE, 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la Commune et signer ainsi les documents nécessaires à ces rétrocessionsAUTORISE Monsieur BRUNET-MANQUAT à signer tous les documents préparatoires aux transferts de propriété.



# TRAVAUX AUTORISÉS

N° DE DOSSIER	NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	OBJET DE LA DEMANDE	Date
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
PC 038 439 25 100 18	GREGGIA-GRAZIANA CERARD	Rue de la Ronzière - 38830 - CEB	Construction d'une maison individuelle+ garage	10/3/25
PC 038 439 24 10015 T01	KISSLER Antonin	857 Route du Fontanil- 38830 - CEB	Transfert de permis	12/17/25
PC 038 439 26 100 06	GUICHARD Alexis	420 Rte de la Ch. St Christophe - 38830 - CEB	Construction d'une maison individuelle	3/5/26

N° DE DOSSIER	NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	OBJET DE LA DEMANDE	Date
<b>PERMIS D'AMENAGER</b>				
PA 038439 25 10001	ROUX Madeleine	519 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Lotissement de 5 lots à bâtir	5/19/25
PA 038439 25 10004	MAIRIE CEB	40 Impasse des Ecoles - 38830 - CEB	Requalification de la cour d'école maternelle	11/17/25
PA 038439 25 10002 M01	Société "REFUGES DES CIMES"	519 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Modif du tracé & point de rejet des eaux pluviales du lotissement, celle-ci n'ayant aucun impact sur le dimensionnement de l'ouvrage de rétention.	12/3/25

N° DE DOSSIER	NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	OBJET DE LA DEMANDE	Date
<b>DÉCLARATIONS PRÉALABLES</b>				
DP 038 439 25 10124	EDFSOLUTIONSolaire (MILLOTJ.)	182 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Panneaux photovoltaïques	12/11/25
DP 038 439 25 10125	SONNTAG Benoit	211 Route de la Roche - 38830 - CEB	Portail	12/18/25
DP 038 439 25 10126	CHARROIN Roger	357 Rue De Fanton - 38830 - CEB	Pergola	12/23/25
DP 038 439 25 10127	DEBEAUMONT Annie	206 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Aménagement de la cour	12/27/25
DP 038 439 25 10128	MEDIA SYSTÈME (EVEQUE M.)	97 B Chemin de la Bayette - 38570 - CEB	Pose de panneaux solaires	12/29/25
DP 038 439 26 10001	SAS BEAR CRETS	473 Rue Champ Sappey - 38830 - CEB	façade enseignes peintures bardage	1/12/26
DP 038 439 26 10002	BAYON Alexis	94 Impasse du Rapin - 38830 - CEB	Extension	1/14/26
DP 038 439 26 10003	DUHAUTOIS Auriane	176 Rue Georges Clémenceau - 38830 - CEB	Pose de fenêtre de toit	1/14/26
DP 038 439 26 10004	MARIE CEB	145 Grand Rue - 38830 - CEB	remplacement de fenêtre	1/16/26
DP 038 439 26 10005	SOLUVIA ENVIRONNEMENT	550 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Pose de panneaux solaires	1/18/26
DP 038 439 26 10006	VIRET Mailys	41 Impasse de la Rethaudière - 38830 - CEB	Extension garage	1/19/26
DP 038 439 26 10007	MARIE CEB	78 Place du Foyer - 38830 - CEB	remplacement des menuiseries	1/19/26
DP 038 439 26 10008	JORCIN Marc	115 Rue de Bramefarine - 38830 - CEB	Constr. muret décoratif de soutènement & surmonté, pour partie, d'une clôture.	1/20/25
DP 038 439 26 10010	SANZ Terry	256 Route de la Roche - 38830 - CEB	ITE / Ferm2, balcons instal2 fenêtres / Créa fenêtre PDC / Transfo porte garage en baie vitrée / transfo porte fenetre en fenetre / Refection complete des façades	1/21/26
DP 038 439 26 10011	PERROUX Kevin	515 Grande Rue - 38830 - CEB	Abri de jardin	1/28/26
DP 038 439 26 10012	KABALIN Franck	36 Rue du Tigre - 38830 - CEB	Changement de la porte d'entrée et de la porte de garage	1/30/26
DP 038 439 26 10013	LABBE Hervé	2131 Route du Levet - 38830 - CEB	Refection toiture	2/2/26
DP 038 439 26 10014	REYMOND LARUINA Joris	21 Rue de la Claire - 38830 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	2/2/26
DP 038 439 26 10015	CHARROIN Eric	46 Rue de la Ronzière - 38830 - CEB	Changement Porte d'entrée, fenêtres et pose de Volets roulants	2/5/26
DP 038 439 26 10016	REPELLIN Thierry	148 Chemin de Creyti - 38830 - CEB	Création d'une parcelle et d'un balcon	2/7/26
DP 038 439 26 10017	MALHERBE Philippe	129 Rue du Tigre - 38830 - CEB	Agrandissement de 0,5 m du portail	2/9/26
DP 038 439 26 10019	DIDELLE Arnaud	MAS DE FEYJOUX - 38830 - CEB	Réfection toiture	2/16/26
DP 038 439 26 10020	SDH	Rue de la Liberté - 38830 - CEB	Travaux divers ...	2/16/26
DP 038 439 26 10022	DELAGE Laurent	292 Route de la Roche - 38830 - CEB	Réfection de l'allée principale	2/23/26
DP 038 439 26 10024	REY Alicia	91 Rue de Beau Pré - 38830 - CEB	Déplacement du portail, Terrassement, et une clôture avec muret	3/2/26
DP 038 439 26 10025	AVIZOU Denis & Clémentine	345 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Création d'un mur de soutènement et installation d'un mur en parpaings	3/5/26
DP 038 439 26 10026	SAS WATT&HOME	Route des Teppes - 38570 - CEB	Pose de 78 panneaux photovoltaïques	3/9/26
DP 038 439 26 10027	CROIBIER Noël	253 Rue de la Liberté - 38830 - CEB	Remplacement du velux	3/11/26
DP 038 439 26 10028	CONTADINI Frédéric	99 Rue du Poutaz - 38830 - CEB	Extension, clôture, déplacement PAC	3/16/26
DP 038 439 26 10029	SOCIETE SPAC	504 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	3/15/26
DP 038 439 26 10030	STRIPPOLI Julie	202 Rue Georges Clémenceau - 38830 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	3/15/26
DP 038 439 26 10031	PEYROT Arnaud	247 Rue de la Claire - 38830 - CEB	Changement des menuiseries	3/24/26
DP 038 439 26 10032	VALAURYS (MENDUNI L.)	5724 Route de Concelin - 38570 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	3/27/26
DP 038 439 26 10033	BACOU Manon	318 Route d'Allevard - 38830 - CEB	Fenêtres de toit et portail bois	3/30/26
DP 038 439 26 10034	DUHAUTOIS Auriane	176 Rue Georges Clémenceau - 38830 - CEB	Portail	6/30/26
DP 038 439 26 10036	HANICOT Jean Michel	214 Rue de la Marne - 38830 - CEB	Muret + clôture rigide + goudrenage de la cours	3/30/26
DP 038 439 26 10037	BLANC Nicolas	151 Chemin du Château - 38830 - CEB	Appentis Terrasse 36 m²	3/31/26
DP 038 439 26 10038	MAIRIE CEB	92 rue du Parc - 38830 - CEB	Clôture barreaudée	4/2/26
DP 038 439 26 10039	THIABAUD Adélis	163 Rue de Vaugraine + 38830 - CEB	Portail + assainissement murs semi-enterrés	4/7/26
DP 038 439 26 10040	KISSLER Antonin	163 Rue de Vaugraine + 38830 - CEB	Création d'ouverture	4/13/26
DP 038 439 26 10041	PERRIOLAT-T & PAPET - LEPINE	324 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Changement menuiseries + peinture	4/16/26
DP 038 439 26 10042	CHARRETON Valentin	47 Rue Champ Sappey - 38830 - CEB	Démolition totale (carport)	4/19/26
DP 038 439 26 10043	DUPANLOUP Jacques	98 Rue du Tigre - 38830 - CEB	Chang portes &fenêtres > menuiseries X2 vitrage, modif ouverture type fenetre > porté fenetre, mise en place de volets roulants	4/20/26
PD 038 439 25 100 02	REFUGES DES CIMES	519 Route de Grenoble Plan 38830 - CEB	Pose de volets roulants	19/09/25



## EMPLOI

### PÔLE EMPLOI

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15  
le vendredi de 8h30 à 12h30.  
40 avenue de la Gare – Pontcharra; Tél. : 3949

### MISSION LOCALE

Une équipe au service des jeunes 16/25 ans  
147 rue du Pré de l'Horme – Crolles  
Tél. : 04.76.08.08.70  
Rue de la Ganterie – Pontcharra  
Tél. 04.76.97.81.85

### ADEF - Antenne de Concelin

Tél. 04.76.13.21.21

## FAMILLE

### LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) Le Tacot

Accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés. Ouverture le mardi matin de 8h45 à 11h45, au Pôle enfance, rue des Ecoles.  
laep.paysdalleverd@le-gresivaudan.fr

### CONSULTATION MÉDICALE DES ENFANTS (0 à 6 ans)

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, l'après-midi, au Pôle enfance, rue des Ecoles. Prendre rendez-vous au secrétariat du Centre Médico-Social René Cassin à Pontcharra au Tél.04.76.97.32.52

### Multi accueil «LES PETITS PIERROTS»

Pôle enfance, rue des Ecoles  
Tél. 04.76.33.05.89

### RPE (Relais Petite Enfance - Le Pré En Bulle)

Nathalie BORRAS  
Tél.06.33.63.74.76  
rpe.lepreenbulle@le-gresivaudan.fr

### MIKADO

Pour réserver au Centre de loisirs 3-12 ans  
Tél. 06.88.41.11.43

### AGATHE Centre de planification et d'Éducation Familiale

33 avenue de la Gare – Pontcharra  
Tél. 04.76.97.81.00

### SASEP (Service d'Accompagnement Socio Educatif de Proximité)

Service d'aide à la parentalité pour les parents et leurs enfants (3 à 12 ans)  
rue de la Marguiron – Tél. : 04.76.40.66.18

### SÉSAME AUTISME RHÔNE-ALPES

7 rue Briqueterie – 38830 CEB  
Tél. 04.76.04.08.20 – Fax : 04.76.04.08.21

## SANTÉ

### GROUPE MÉDICAL

Caroline Clément, Lara Contessotto, Chloé Greze, Marie Le Normand, Irène Mirabel Ruiz, Cécile Roger  
65 rue du Lac - Tél. 04.76.97.77.40

### CABINET DENTAIRE

Ramona POPA, Ruxandra, Liana LAPUSAN  
46 rue du Lac - Tél. 04.76.97.54.52

### PHARMACIE DU PAYS D'ALLEVARD

85 rue du Lac – Tél. 04.76.97.50.53

### OPTICIEN

Optique du Lac - 74 rue du Lac  
Tél. 04.76.40.52.72

### CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE Masseurs-kinésithérapeutes

Sylvie MARCHAND-RENAUDIE, François LADRANGE, Clément GOUYON  
Tél. : 04.76.78.63.79 - rue Jules Ferry

Sébastien PELLOUX

Tél. : 07.45.14.29.51 - 50 place de la Mairie

Théo CONSTANCIAS Tél. 06.37.36.30.83

Adrien MOUNIER-POULAT Tél. 06.65.96.59.85  
Place du Foyer

### PSYCHOLOGUE

Blandine PFOHL - 68 rue du Lac  
Tél 06.63.99.14.02

### CABINET DE SAGES-FEMMES

Delphine COULON Tél. : 04.76.97.24.41  
Emmanuelle Gallot Tél. : 07.62.36.44.90  
– 180 Grand Rue

### CABINET DES INFIRMIERS

Nacera CHABAUD, Emilie PICCO

66 rue du lac, 38830 CEB

Tél : 06 16 60 29 89

Mail : cab38830@gmail.com

Prise en charge des soins à domicile, au cabinet sur rdv,

Permanence sans rdv de 8h à 9h les lundis mardis jeudis et vendredis (hors vacances et fériés)

### ORTHOPHONISTES

Claire BUISSON – 78 place du Foyer 38830 CEB  
Tél. 09.53.35.26.59

Hélène HUBRECHT – 8 place du Foyer 3883 CEB  
Tél 06.62.73.70.12

### S.S.I.A.D. (service de Soins Infirmiers A Domicile) Croix Rouge Française à Allevard

Intervention à domicile, sur prescription médicale, pour dispenser des soins aux personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique.  
Rue du 8 mai 1945 38580 ALLEVARD  
Tél. : 04 76 45 07 34  
Mail : ssiadpa.allevard@croix-rouge.fr

## BIEN- ÊTRE OSTÉOPATHE

Carole Ventura - 8 place du foyer  
Tél 07.68.32.81.39

### OSTÉOPATHE – KINÉSIOLOGIE

Christophe GIRAUDI  
Tél. : 06.34.67.96.85 - 68 rue du Lac

## SOCIAL

### SÉCURITÉ SOCIALE – Accueil :

Téléphone : 3646  
du lundi au vendredi de 8h à 17h - ameli.fr 24h/24h  
Courrier : 2 rue des allées – 38045 GRENOBLE CEDEX 9

### CAF

Permanence le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sans RV, Maison des Services 33 rue de la ganterie 38530 Pontcharra

## RETRAITE

### RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ARCO ET IRCANTEC

Renseignements téléphoniques au : 0820 200 014

## ENVIRONNEMENT

### DÉCHETTERIE

du lundi au samedi de 8h15-12h / 14h-17h45  
Tél. 04.76.97.12.52

### RAMASSAGE

### DES « ENCOMBRANTS »

Service réservé aux personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas de véhicule. S'inscrire en mairie.

## COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Vendredis pour le centre bourg de Saint Pierre d'Allevard ; Mardis pour tous les hameaux de Crêts en Belledonne.

Conteneurs de tri sélectif :

Morêtél de Mailles : parking de l'ancienne mairie, du cimetière, et de la base de Loisirs de l'Aire du Lac

Saint Pierre d'Allevard : Rapin (parking), Place du Foyer, stade, déchetterie, Sailles le Bas (RD525). www.sibreca.fr

## DROITS ET DÉMARCHES

### Permanences juridiques

1 fois par mois Mairie d'Allevard  
Prendre rendez-vous au 04.76.97.50.24

### Permanences

#### Conciliateur de justice

1 fois par mois Mairie d'Allevard  
Prendre rendez-vous au 04.76.97.50.24

### France service

Tous les mardi Mairie d'Allevard  
Prendre rendez-vous au 04.76.97.94.10

## LOGEMENT

### ARCHITECTE CONSEIL

Prendre rendez-vous en mairie.

### GAG ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE (GEG)

24 av.de Savoie à Allevard Tél. 04.76.97.53.54

### ENEDIS

Commune historique Morêtél de Mailles  
Tél. 09.72.67.50.38

### EAU

Tél. 04.76.99.70.00 – servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

## CULTURE

### MÉDIATHÈQUE

Place de la mairie - 04.76.45.18.50  
Horaires hors vacances scolaires :  
Mardi de 16h00 à 18h30  
Mercredi de 10h00 à 12h et de 15h00 à 18h30  
Vendredi de 15h00 à 18h30  
Samedi de 10h à 12h00  
Horaires vacances scolaires (hors été) :  
Mercredi et vendredi : 10h à 12h / 16h à 18h30  
Samedi : 10h à 12h  
Horaires vacances scolaires d'été (fermée la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août) :  
Mercredi et vendredi : 10h à 12h / 16h à 18h30

## MAIRIE

### MAIRIE

Tél. : 04.76.45.11.10  
Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h, fermée le jeudi après-midi.

mail : cretsenbelledonne@mairieceb.fr  
www.cretsenbelledonne.fr  
Le Maire reçoit sur rendez-vous.

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.  
Tél. : 04.76.45.11.10

### Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère - Jérémie IORDANOFF

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

# Les ESTIVALES 2026

de Crêts en Belledonne

## JUIN

Samedi 20

### Marché local

### Fête de la musique

Bassin du Flumet

A partir de 17h00

Repli La Pléiade

à Allevard

si mauvais temps

Samedi 27

### Cinéoiles

Mon exil

A 22h

Repli salle des fêtes

si mauvais temps



## JUILLET

Vendredi 03

### Karaoké

Café Juste en face

Place de la Mairie

20h

## JUILLET

Samedi 11

### Concert

### Harmonie

### d'Allevard

Place de la Mairie

18h

Mercredi 14

### Vide-greniers

### Spectacle

### Feu d'artifice

### Bal

Bassin du

Flumet

Toute la journée



## AOÛT

Samedi 08

### Nuit des étoiles

Stade de foot

A partir de 21h

Annulé

si mauvais temps

Dimanche 16

### Messe au Crêt

### du poulet



## SEPT

Vendredi 04

### Soirée années

80/90

Place de la mairie

20h

## SEPT

Samedi 05

### Forum des associations

Complexe sportif

Repli gymnase et

boulodrome

si mauvais temps.

14H

Samedi 12

### Repas festif

Halle de

Morêtél-de-Mailles

(Crêts en fête)